

# PROJET DE LOI PORTANT RÉVISION CONSTITUTIONNELLE : Communiqué intégral du Conseil constitutionnel

P.4

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 30 janvier 2016 - 20 rabie al thani 1436 - N° 1209 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ [www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

LE 26<sup>E</sup> SOMMET DE L'UA S'OUVRE AUJOURD'HUI À ADDIS-ABEBA  
**M.Sellal représentera  
le Président de la  
République**

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a chargé le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, de le représenter à la 26<sup>e</sup> session ordinaire de l'Union africaine, prévue à Addis-Abeba, indique un communiqué des services du Premier ministre.

P.24

2016, ANNÉE  
DES DROITS  
DE L'HOMME  
EN AFRIQUE



## HABITAT-PROGRAMME AADL 2001-2002 Les premières décisions de pré-affectation le 8 février

Le directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), Mohamed Tarek Belaribi a affirmé jeudi à Alger que les préparatifs en prévision de la remise des décisions de pré-affectation aux souscripteurs aux programmes AADL 2001 et 2002 seraient bientôt achevés. «LAADL a, jusqu'à présent, procédé à

l'impression de 80 % des décisions qui seront remises aux concernés à partir du 8 février prochain», a affirmé M. Belaribi dans un entretien accordé à l'APS. «LAADL envisage la remise de 40.000 décisions de pré-affectation dont 20.000 à Alger proportionnellement à l'état d'avancement des travaux qui a atteint 70 % à la fin 2015», a-t-il ajouté.

P.3



PRÉVENTION DES  
RISQUES MAJEURS:  
**M. Bedoui souligne  
l'importance  
des outils  
technologiques**

P.3

COMMUNICATION  
**Grine appelle les  
journalistes à observer  
l'éthique professionnelle  
et à s'écartier des discours  
«pessimistes»**

P.3

LE DG DE LA SÛRETÉ NATIONALE, LE GÉNÉRAL-  
MAJOR ABDELGHANI HAMEL, À TEBESSA :  
**«La police et la douane doivent  
unifier leurs bases de données  
dans les postes frontaliers»**

P.5

SANTÉ

**PALPITATIONS**  
4 causes que  
vous ignorez  
peut-être

Pages 12-13

**HISTOIRE**

ALGÉRIE - FRANCE  
Le ministre des  
Moudjahidine en  
France, une visite  
historique qui  
s'achève sur une  
note d'optimisme

F TBALL

18<sup>E</sup> JOURNÉE  
DE LA LIGUE 1 MOBILIS  
**CRB-NAHD,  
USMA-JSK  
et RCR-RCA  
à l'affiche**

P.22

**MDN**

**4 terroristes  
neutralisés  
à Souk El Attaf**  
**14 contrebandiers  
arrêtés dans  
le sud du pays**

P.3

**A NOS LECTEURS**

DK NEWS informe ses fidèles lecteurs du changement de ses numéros de téléphone et de fax comme suit : Tél : 023.38.49.95/023.38.48.00 Fax : 023.38.47.95.

## Météo



**CE MATIN À BATNA**  
**Conférence de sensibilisation**  
**sur le projet de révision**  
**constitutionnelle**

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, présidera ce matin à 9h30 à la salle de cinéma de la cité En-nasr, Batna, une conférence de sensibilisation sur le projet de révision constitutionnelle.



**CE MATIN À CHÉRAGA**  
**Cérémonie de remise**  
**de clés aux bénéficiaires**  
**de logements participatifs**



Le wali d'Algier, M. Abdelkader Zoukh, présidera aujourd'hui à la salle omnisports de Cheraga, la cérémonie de remise de clés aux bénéficiaires de 2.009 logements participatifs.

**RADIO MÉDÉA**  
**Le directeur de la**  
**construction invitée**  
**du Forum «Titri»**



Le Forum de la radio régionale de Médéa «Titri», reçoit cet après-midi de 15h à 17h, le directeur de l'Urbanisme et de la Construction de ladite wilaya, pour animer une conférence-débat qui portera sur les activités du secteur et ses perspectives.



**PALAIS DE LA CULTURE**  
**Première édition**  
**de Kafaa To Come**



Le Palais de la Culture Moudfi-Zakaria abritera aujourd'hui, la première édition de Kafaa To Come, un grand événement Networking RH au concept inédit en Algérie. Kafaa To Come est organisé par le groupe ITN (International Talents Network), déjà connu en tant qu'organisateur d'événements RH de grande qualité, en Algérie et en France. Ce nouvel événement aura pour but de soutenir une cause positive en offrant un échange entre les entreprises qui recrutent et les profils internationaux en recherche d'emploi ou en veille active. Au cours d'activités ludiques, networking games et débats interactifs, les participants échangeront en direct et concrétiseront projets et recrutements.

**MUSÉE DU BARDO**  
**Bourse aux livres**

Le Musée public national du Bardo organise ce matin à partir de 10h30, une bourse aux livres suivie d'un Forum littéraire. Pour rappel, une bourse est un lieu où s'effectuent des échanges de biens ou de services par trocs, et dans ce cadre, des livres.

Max Min

	Max	Min
Alger	14°	04°
Oran	18°	07°
Annaba	19°	08°
Béjaïa	21°	07°
Tamanrasset	20°	05°

## Horaires des prières

Samedi 20 rabie al-thani 1437

Fajr	06:16
Dohr	13:01
Asr	15:48
Maghreb	18:14
Isha	19:38



**DEMAIN À 11H**  
**Le DG de CNAS invité**  
**du Forum d'Echaâb**

Le Forum du quotidien *Echaâb* accueillera demain dimanche 31 janvier 2016 à partir de 11h, au siège du journal sis 39, rue des Martyrs, Alger, le directeur général de la Caisse nationale des retraités (CNB), Tijani Hassan Haddam, pour une conférence-débat sur le thème «Sécurité sociale, un support pour la stabilité sociale et professionnelle et un élément essentiel pour la protection et le développement du citoyen algérien».



**CE MATIN À 9H30**  
**Hommage à cheikh**  
**Mohamed Bouslimani**

L'Association El-Islah oua El-Ir Chad, rendra hommage ce matin à partir de 9h30 à la salle de cinéma Sierra Maestra, un hommage au cheikh Mohamed Bouslimani.

DU 1<sup>ER</sup> AU 4 FÉVRIERÀ LA SAFEX  
**12<sup>e</sup> édition du SIEE**  
**Pollutec 2016**DU 1<sup>ER</sup> AU 4 FÉVRIER

## À LA SAFEX

12<sup>e</sup> édition du SIEE

## Pollutec 2016

Sous le slogan «Rendez-vous avec l'eau et l'environnement», la 12<sup>e</sup> édition du Salon International des équipements, des technologies et des services de l'eau et de l'environnement (SIEE Pollutec 2016), aura lieu du 1<sup>er</sup> au 4 février 2016, au Palais des Expositions des Pins Maritimes, Alger.

**CET APRÈS-MIDI À LA**  
**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE**  
**Célébration**  
**de la Journée**  
**internationale de**  
**solidarité avec le**  
**peuple palestinien**



Al l'occasion de la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien et en collaboration avec l'association des scouts musulmans algériens, l'ambassade de Palestine à Alger, organise cet après-midi à partir de 13h à la bibliothèque nationale (El-Hamma), une cérémonie pour commémorer l'événement.

**LE N° 129 DE LA REVUE**  
**ECHORTA**

**Afripol, évènement**  
**marquant**  
**de l'année**  
**2015**



Le dernier numéro de la revue Echorta, éditée par la cellule de communication et presse de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), a consacré une grande partie de ses articles à la réunion des directeurs et des inspecteurs généraux de la Police africaine qui s'est tenue les 13 et 14 décembre 2015 à l'hôtel El Aurassi et à l'issue de laquelle a été annoncé la création du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), dont le siège et la présidence ont été confiés à l'Algérie. Ainsi depuis cette date historique, Alger est devenu officiellement capitale de la police africaine. La revue est également revenue sur un autre grand événement qui fait honneur à la police algérienne à savoir le lancement du système intelligent de surveillance des chambres de garde à vue qui a pour effet de consolider les droits de l'homme et l'Etat de droit dans le pays. On trouve également dans ce nouveau numéro des dossiers sur le championnat arabe de la police de karaté, la protection de l'enfance et la lutte contre la violence en milieu scolaire, les menaces sécuritaires dans l'espace cyberspace et la prise en charge des retraités au sein de la Sécurité nationale.

## Grine appelle les journalistes à observer l'éthique professionnelle et à s'écartier des discours «pessimistes»

**Le ministre de la Communication, Hamid Grine a appelé jeudi à Alger les journalistes à observer les règles de déontologie de presse et s'écartier des discours «pessimistes» de nature à démoraliser et décourager le citoyen.**

S'exprimant lors d'une session de formation organisée par son département ministériel au profit des professionnels de la presse à l'Ecole nationale supérieure de journalisme (ENSJ) sous le thème «Déontologie de la presse: défis et enjeux», le ministre a indiqué que «le journaliste doit observer les règles d'éthique professionnelle et s'écartier des discours pessimistes et alarmistes de nature à démoraliser le citoyen».

«Pourquoi de nombreux médias passent-ils sous silence les grandes réalisations accomplies sur le terrain dans différents domaines alors qu'ils se font le +relais+ d'une grève de 10 employés dans certaines entreprises», s'est étonné le ministre.

Le citoyen algérien a le droit à une information «fiable et objective», a insisté le ministre rappelant les ses-



sions de formation destinées à différentes catégories de la société civile en tant que consommateur d'information. C'est dans cette optique que deux sessions de formation ont été organisées à Constantine et Oran, a soutenu le ministre, annonçant la tenue d'une 3e à Annaba, le 8 février prochain. Ces formations encadrées par les responsables d'organes de presse publics seront prochainement généralisées dans tout le territoire national, a assuré M. Grine faisant savoir que son ministère avait organisé plus de 20 sessions de formation au profit des professionnels de la presse. Pour le ministre, il n'y pas de différence entre les journalistes du secteur public et ceux de la presse privée.

Le premier responsable du secteur a pointé du doigt les organes de presse qui n'accordent pas l'intérêt qu'il faut à la formation continue de leur journalistes en dépit des mécanismes juridiques qui prévoient l'obligation de consacrer 2% des ressources financières de l'établissement à la formation.

A une question sur les motifs de refus de l'entreprise nationale de télévision de recruter les journalistes nouvellement promus, le ministre a expliqué que l'ENTV comptait 4000 employés alors que 1000 seulement lui suffisait.

«Le ministère de la Communication a adressé une correspondance au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour faciliter l'accomplissement des missions des journalistes titulaires de la carte professionnelle de journaliste dans toutes les wilaya», a-t-il poursuivi.

## PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS: M. Bedoui souligne l'importance des outils technologiques

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourredine Bedoui a souligné jeudi à Alger l'importance de l'utilisation des outils technologiques dans la prévention des risques majeurs, l'anticipation des situations et la planification des mesures de prévention.

Lors d'une réunion, tenue au siège de son ministère, autour notamment de l'Expérience algérienne en matière des géo-risques et leurs conséquences sur les espaces urbains», M. Bedoui a fait part de son «grand intérêt pour la problématique (prévention des risques majeurs) et pour les outils technologiques permettant l'anticipation



des situations et la planification des mesures de prévention et d'adaptation», a indiqué le ministère dans un communiqué.

La réunion a porté également, sur l'imagerie par caméra sur véhicule pour le relevé du patrimoine urbain, et le développement d'un plan de résilience urbaine.

Après un riche débat notamment sur les réalisations des secteurs présents en matière de prévention

des risques majeurs, M. Bedoui a donné «les instructions pour l'élaboration d'un plan de résilience pour la wilaya d'Alger qui sera considérée comme une wilaya pilote et de faire installer la première délégation de wilaya au niveau de la wilaya d'Alger pour servir de support à l'élaboration et au suivi du projet», a précisé la même source.

Il a demandé, par ailleurs, au wali d'Alger d'organiser une journée d'information ouverte aux médias et à la population à laquelle participeront toutes les parties prenantes concernées», a ajouté le communiqué.

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Quatorze contrebandiers arrêtés dans le sud du pays (MDN)

Quatorze contrebandiers ont été arrêtés jeudi par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, d'In Guezam et de Bordj Badji Mokhtar, qui ont également saisi 3 véhicules et 10 détecteurs métal, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée Nationale Populaire relevant des secteurs opérationnels de Ta-

manrasset, d'In Guezam et de Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire) ont arrêté le 28 janvier 2016 quatorze (14) contrebandiers et ont saisi trois (03) véhicules tout-terrains, (10) détecteurs de métaux et (1,4) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande», a précisé la même source. Au niveau de la 5e Région Militaire, des éléments des gardes-côtes d'Annaba «ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de dix (10) personnes, à bord d'une embarcation au Nord-est de Ras El Hamra». Par ailleurs, (1452) litres de carburant

destinés à la contrebande et deux (02) véhicules ont été saisis au niveau des secteurs opérationnels de Souk Ahras, de Tébessa et d'El Tarf». D'autres part, et au niveau de la 2ème Région militaire, des éléments de la Gendarmerie Nationale d'Oran en coordination avec ceux des Douanes algériennes «ont saisi (07) conteneurs chargés de déchets de cuivre. Et à Mostaganem, les éléments des gardes-côtes ont saisi (30) kilogrammes de kif traité», souligne le communiqué du MDN.

APS

## PROGRAMME AADL1: Les préparatifs pour la remise des décisions de pré-affectation bientôt achevés



Le Directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), Mohamed Tarek Belaribi a affirmé jeudi à Alger que les préparatifs en prévision de la remise des décisions de pré-affectation aux souscripteurs aux programmes AADL 2001 et 2002 seraient bien bientôt achevés. «L'AADL a, jusqu'à présent, procédé à l'impression de 80 % des décisions qui seront remises aux concernés à partir du 8 février prochain», a affirmé M. Belaribi dans un entretien accordé à l'APS.

«L'AADL envisage la remise de 40.000 décisions de pré-affectation dont 20.000 à Alger proportionnellement à l'état d'avancement des travaux qui a atteint 70% à la fin 2015», a-t-il ajouté.

«Parallèlement à l'avancement des travaux sur d'autres chantiers, des quotas additionnels seront disponibles dans les mois à venir, ce qui permettra d'élaborer d'autres décisions de pré-affectation jusqu'à couverture de tous les souscripteurs aux programmes de 2001 et 2002», a encore affirmé le même responsable précisant que les décisions de pré-affectation étaient élaborées à partir d'un programme informatique mis en place par les ingénieurs de l'agence.

Le programme permettra la répartition des souscripteurs dont les dossiers ont été acceptés sur les sites de logements disponibles.

«Le programme tient compte de l'ordre chronologique d'inscription. Les listes des bénéficiaires et leur classement ont été élaborés dernièrement selon la date d'inscription par une commission technique en présence d'un huissier de justice», a indiqué M. Belaribi précisant que «des listes ont été confirmées par une deuxième commission et un autre huissier de justice en vue de garantir la transparence de l'opération».

«Après les sites, le programme procèdera à la répartition des souscripteurs sur paliers et appartements en tenant compte de l'état de santé du locataire et de celui des membres de sa famille ainsi que leur nom», a-t-il ajouté.

Les souscripteurs de 2001 et 2002 pourront, à partir du 8 février prochain, connaître le rendez-vous de retrait des décisions de pré-affectation et de l'ordre de versement de la 3e tranche du prix du logement, et ce, via le site web de l'AADL, en introduisant leurs numéro de série et mot de passe.

L'AADL accueillera jusqu'à 1.500 souscripteurs durant la première semaine, 2.000 la deuxième puis 3.000 souscripteurs par semaine.

## 4 terroristes neutralisés à Souk El Attaf

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée Nationale Populaire relevant du secteur opérationnel d'Aïn Defla/6e Région Militaire a neutralisé ce jour 29 janvier 2016 à 14h00 quatre (04) terroristes, suite à une opération de fouille et de recherche menée aux environs de la zone Ouled Hmida à Souk El Attaf/Commune de Oued Djemâa, près des frontières avec la wilaya de Médéa. L'opération s'est soldée par la récupération de trois (03) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, six (06) chargeurs avec munitions, trois (03) grenades, deux (02) paires de jumelles, une quantité de ravitaillement et d'autres objets.

Il est à signaler que les quatre (04) terroristes abattus ce jour appartiennent au même groupe sanguinaire qui a commis le lâche attentat terroriste contre nos soldats le premier jour de l'Aïd El-Fitr le 17 juillet 2015.

L'opération est toujours en cours.

## RÉVISION CONSTITUTIONNELLE : Une démocratie renforcée et l'unité nationale consolidée

Le projet de révision constitutionnelle, à propos duquel le Conseil constitutionnel vient de rendre son avis motivé, est axé sur cinq grands volets en relation notamment avec le renforcement de l'Etat de droit et la consolidation de l'unité nationale et de la démocratie.

Validé par le chef de l'Etat en décembre dernier et présenté début janvier courant à l'opinion publique lors d'une conférence de presse animée par le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia avant d'être approuvé par le Conseil des ministres, le projet a été élaboré après trois rounds de consultations entamés en 2011.

Dans le préambule de la nouvelle loi fondamentale du pays, il est affirmé que les composantes fondamentales de son identité sont l'islam, l'arabité et l'amazighité, dont l'Etat œuvre constamment à la promotion et au développement de chacune d'entre elles.

Le projet souligne aussi que le peuple algérien a été confronté à une véritable tragédie nationale qui a mis en danger la survie de la patrie.

C'est en puisant dans sa foi et son attachement inébranlable à son unité, qu'il a souverainement décidé de mettre en œuvre une politique de paix et de réconciliation nationale qui a donné ses fruits et qu'il entend préserver.

Dans un souci de consolider davantage l'unité nationale, tamazight a été promu dans la nouvelle Constitution, langue officielle aux côtés de la langue arabe avec création d'une Académie algérienne de la langue amazighe placée auprès du président de la République (article 3 bis).

Concernant la consolidation de la démocratie, le projet réaffirme la nature démocratique et républicaine du régime politique, fondé sur l'alternance démocratique au pouvoir par la voie d'élections libres et régulières et la séparation des pouvoirs.

La nouvelle loi fondamentale, dans son article 74, a réintroduit la limitation des mandats présidentiels à deux pour assurer l'alternance démocratique par la voie des urnes.

Cette disposition est exclue de toute révision constitutionnelle (article 178).

Toujours dans le cadre de la consolidation de la démocratie, le nouveau projet affirme que la liberté de manifestation pacifique et la liberté de la presse sont garanties, ainsi que le droit d'accès aux informations et données et la garantie de leur circulation.

Les droits de l'opposition politique sont également renforcés et l'opposition parlementaire confortée, y compris en réservant une séance mensuelle dans chaque chambre du Parlement à l'examen d'un ordre du jour proposé par l'opposition.

Elle pourra également saisir le Conseil constitutionnel sur les lois votées par le Parlement.

La nouvelle Constitution contient également de nouvelles dispositions destinées à conforter la crédibilité et la régularité des élections avec notamment la mise en place d'une Haute instance indépendante de surveillance des élections, qui sera présidée par une personnalité indépendante et composée de magistrats et de compétences indépendantes choisies par la société civile.

Dans le registre renforcement de l'Etat de droit, le projet de révision constitutionnelle enrichit les droits et libertés individuels et collectifs et renforce l'indépendance de la justice.

Le renforcement de l'indépendance de la justice se fera à travers, entre autres, la prohibition de toute intervention dans le cours de la justice et le renforcement de l'autonomie du Conseil supérieur de la magistrature.

La nouvelle loi fondamentale proclame aussi le caractère exceptionnel de la détention provisoire.

Par ailleurs, le projet de révision constitutionnelle a introduit de nouvelles dispositions visant des améliorations organisationnelles et fonctionnelles de certaines institutions.

Ainsi et concernant le Parlement, le document inscrit la sanction du «nomadisme politique» par la perte du mandat parlementaire, l'instauration d'une session annuelle unique de dix mois et la primauté du Conseil de la nation dans l'examen des projets de lois relatifs à l'organisation territoriale, à l'aménagement du territoire et au découpage territorial.

L'indépendance du Conseil constitutionnel est également réaffirmée dans ce nouveau projet avec une exigence de hautes qualifications juridiques de ses membres.

APS

## PROJET DE LOI PORTANT RÉVISION CONSTITUTIONNELLE: Communiqué intégral du Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel a rendu jeudi un avis motivé concernant le projet de loi portant révision constitutionnelle, initié par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et à propos duquel le Conseil constitutionnel a été saisi, dont voici le communiqué intégral: «En vertu des pouvoirs que lui confère la Constitution et conformément aux dispositions de l'article 176 de la Constitution, le Président de la République en date du 11 janvier 2016, a saisi le Conseil constitutionnel du projet de loi portant révision de la Constitution à l'effet de se prononcer, par un avis motivé, sur l'objet de saisine».

Dans ce cadre, et en application des règles régissant son fonctionnement, le Conseil constitutionnel, sous la présidence de M. Mourad Medelci, Président du Conseil constitutionnel, s'est réuni les 20, 21, 24, 25, 26, 27 et 28 janvier 2016.

Après délibération, évaluation de la procédure de révision et examen de la tenue du projet de révision visant notamment :

- la consolidation de l'unité nationale autour de notre histoire, notre identité et nos valeurs spirituelles et civisisationnelles,
- le renforcement des droits, libertés et devoirs et l'indépendance de la justice,
- l'approfondissement du principe de la séparation des pouvoirs,
- l'amélioration des relations de complémentarité entre les pouvoirs,
- l'attribution à l'opposition parlementaire des moyens constitutionnels lui permettant d'exercer un rôle plus efficace, notamment à



travers la saisine du Conseil constitutionnel,

- la redynamisation des institutions chargées du contrôle par la consécration des critères de transparence dans la gestion autour des grands enjeux économiques, juridiques et politiques dans la vie nationale,
- la mise en place d'un mécanisme indépendant de contrôle des élections en vue de renforcer la démocratie pluraliste.

Après délibération, le Conseil constitutionnel a rendu, le jeudi 28 janvier 2016, un avis motivé dans lequel il déclare, qu'en vertu des dispositions de la Constitution, notamment en son article 176, que le projet de loi portant révision de la Constitution, initié par le Président de la République et à propos duquel le Conseil constitutionnel a été saisi à l'effet d'émettre son avis motivé, ne porte aucunement atteinte aux

principes généraux régissant la société algérienne, aux droits et libertés de l'homme et du citoyen, ni n'affecte d'aucune manière, les équilibres fondamentaux des pouvoirs et des institutions constitutionnels.

L'avis motivé rendu par le Conseil constitutionnel est notifié à Monsieur le Président de la République, auteur de la saisine, et sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

### OUYAHIA L'A ANNONCÉ

## Le RND tiendra son congrès extraordinaire du 5 au 7 mai prochain

Le Rassemblement national démocratique (RND) tiendra son congrès extraordinaire du 5 au 7 mai 2016, a annoncé hier à Alger, M. Ahmed Ouyahia, secrétaire général par intérim du parti, à l'issue d'une session ordinaire du Conseil national du RND.

À l'issue de cette session, le conseil national du parti a adopté une résolution organique dans laquelle il a décidé la mise sur pied d'une commission nationale chargée de la préparation de ce congrès, présidée par le secrétaire général par intérim du parti.

La commission est com-

posée notamment des membres du secrétariat national du parti, des ministres militants du RND qui ne siègent pas au secrétariat national et des délégués des wilayas et des circonscriptions de la communauté nationale à l'étranger à raison de la moitié des représentants de la wilaya et de la circonscription au conseil national. Elle tiendra sa première réunion ce vendredi pour procéder entre autres à l'adoption de son règlement intérieur et à la définition de son agenda de travail. Par ailleurs, le conseil national a exprimé sa «satisfaction» des résultats obte-

nus lors du renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation.

Il a considéré que ces résultats «auraient pu être plus importants n'étaient certains égoïsmes personnels qui se sont manifestés par des candidatures dissidentes, et d'autres dérives, qui appellent toutes une réaction statutaire, et un effort accru d'encadrement et de formation des élus locaux du parti».

Le Conseil national du RND a, en outre, salué la tenue de la Conférence des



jeunes du parti et appelé à «l'intensification» des efforts de formation et d'encadrement en direction de cette catégorie de militants «qui font partie de la force vive de la Nation».

### OUYAHIA À LA CLÔTURE DE LA 5<sup>E</sup> SESSION DU CONSEIL NATIONAL DU RND

## La nouvelle Constitution renforce et consacre les principes et les valeurs du peuple

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia a affirmé hier à Alger que le projet de révision de la Constitution vient renforcer les libertés et consacrer la séparation des pouvoirs et les principes et les valeurs du peuple algérien.

«Le Conseil constitutionnel qui a rendu un avis motivé concernant le projet de révision constitutionnelle, publiera son avis détaillé au *Journal officiel* et le projet sera soumis au Parlement dans un délai de 10 à 15 jours», a-t-il ajouté.

M. Ouyahia a précisé que lorsque le président de la République Abdelaziz Bouteflika conviera le Parlement pour le vote du projet, le RND «mobilisera ses députés (au nombre de 112) en fonction des positions du parti».

Il a appelé dans ce contexte les cadres et les élus du RND à la nécessité «d'aller sur le terrain pour sensibiliser la base populaire à travers l'ensemble du territoire national» sur le projet de révision constitutionnelle en vue de «barri

re la route aux manipula-teurs». Saluant le débat «franc et démocratique» ayant caractérisé, deux jours durant, les travaux du conseil national du parti, M. Ouyahia a affirmé que le Conseil avait pris «les décisions nécessaires» pour la tenue du Congrès national extraordinaire du RND du 5 au 7 mai prochain.

Lancés jeudi, les travaux de la 5<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil national du RND ont été sanctionnés par l'adoption des résolutions de politique organique.

## LE GÉNÉRAL-MAJOR ABDELGHANI HAMEL À TEBESSA

# La police et la douane doivent unifier leurs bases de données dans les postes frontaliers

**Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général major Abdelghani Hamel, a insisté jeudi à Tébessa sur «la nécessaire unification des bases de données police/douanes au niveau des postes frontaliers».**

Lors de l'inspection des postes de Ras Layoune et de Bouchebka, le DGSN a indiqué qu'une équipe de techniciens spécialisés sera dépêchée «prochainement» pour superviser la mise en service du fichier unifié.

Ce fichier unifié facilitera le travail des policiers et des douaniers, offrira un meilleur service aux citoyens transitant par les postes frontaliers et réduira les procédures de passage, aussi bien des personnes que des véhicules, a ajouté le général major qui était accompagné du directeur général des douanes, Kaddour Bentahar.

Le responsable de la Police nationale a inscrit cette tournée commune dans le cadre de la coopération institutionnelle entre les deux directions générales, estimant que leur «action coordonnée» sera bénéfique aux deux institutions et aux citoyens.

Les responsables de la Sûreté nationale et des Douanes algériennes œuvrent à hisser les deux institutions au niveau souhaité par l'Organisation mondiale des douanes qui met l'accent sur la coopération entre la douane et la police, a ajouté le général major Hamel, soulignant qu'une commission mixte élaborera un «guide de la douane et de la police».

Il a également annoncé l'ouverture, par la DGSN, de centres médicaux au niveau de tous les postes de transit



du pays. Des centres, a-t-il dit, qui seront au service aussi bien des policiers que des douaniers.

Selon les explications fournies à la délégation, le poste de Ras Layoune (34 km de Tébessa), qui occupe 1.697 m2, a enregistré l'année dernière le transit de 287 727 personnes dont 213 471 nationaux et 74 566 étrangers dont la majorité des tunisiens, soit une augmentation du nombre de voyageurs de 8,3 % comparativement à 2014.

À l'université de Tébessa, le DGSN a présidé la cérémonie symbolique de distribution de 1 500 titres de paiement de la première tranche des logements AADL au profit des 1 000 agents de la Sûreté de la wilaya de Tébessa et 500 de la wilaya de Souk Ahras. Il a appelé à cette occasion à «davantage d'efforts pour le développement des performances» et «un surcroît de vigilance pour mieux garantir la sécurité des citoyens».

De son côté, le DG des Douanes algériennes a souligné que l'institution qu'il dirige a participé à hauteur

de 42 % dans le budget de l'Etat durant l'année 2015 qui a vu le recouvrement de 1 000 milliards de dinars, soit une évolution de 15 % par rapport à 2014.

M. Kaddour Bentahar a également fait état de l'entrée en vigueur de nouveaux mécanismes visant à améliorer l'efficacité du recouvrement douanier et des ventes aux enchères de sorte, a-t-il dit, à «libérer les aires portuaires».

Il a également insisté sur la formation des éléments de cette institution ainsi que sur le renforcement des activités de contrôle douanier pour combattre les fausses déclarations, «notamment en cette conjoncture économique».

Le DG des Douanes algérienne a également rappelé à l'occasion de cette visite que l'Algérie dispose de 7 011 km de frontières et de 26 postes frontaliers relevant de la direction de police des frontières et dotés d'équipements de détection de faux documents reliés aux bases de données nationale et d'Interpol.

## PROTECTION CIVILE D'AÏN DEFLA

# Des manœuvres en 2016 pour améliorer la célérité d'intervention sur l'autoroute Est-Ouest

Des manœuvres visant à améliorer la célérité d'intervention des éléments de la protection civile de Ain Defla sur l'autoroute Est-Ouest seront organisées au cours de l'année 2016, a indiqué jeudi le responsable de la direction locale de ce corps constitué.

L'organisation de ces manœuvres a été rendu nécessaire par l'augmentation du nombre d'accidents mortels survenus sur l'autoroute Est-Ouest en 2015, a précisé le lieutenant-colonel Abderezak Bouldjadji dans une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des activités opérationnelles de sa direction durant la période considérée.

Il a, dans ce cadre, fait état de 420 interventions effectuées par la Protection civile durant l'année 2015, en hausse par rapport à 2014 (369), faisant remarquer que la tendance a également concerné le nombre de décès (65 contre 20) et de blessés (674 contre 479) recensés sur ce tronçon routier.

Ces manœuvres, auxquelles prendront part la direction de wilaya des travaux publics (DTP), l'agence de gestion des autoroutes



(AGA) et les services de sécurité, comprennent notamment des exercices de simulation d'un accident majeur de la route, a-t-il expliqué, faisant remarquer que leur organisation permettront à ses éléments d'acquérir d'avantage d'expérience dans la gestion de ce genre de catastrophes.

D'aucuns pensaient que l'autoroute Est-Ouest allait soulager la RN4 (reliant Alger à Oran) qui faisait face à un grand flux de véhicules, mais ont vite fait de déchanter au regard de l'ampleur des décès qui y ont été enregistrés durant l'année 2015 (65 personnes), a-t-il déploré. Le lieutenant-colonel

Bouldjadji a, dans ce contexte, relevé que des accidents survenus sur l'autoroute durant l'année 2015 ont conduit au blocage de cette dernière plusieurs heures, pénalisant les citoyens dont certains étaient au volant de leurs véhicules pour des motifs d'une extrême urgence.

Par ailleurs, le phénomène de noyade au niveau des barrages et retenus collinaires se trouvant sur le territoire de la wilaya a défrayé la chronique durant l'année 2015, a-t-il signalé, faisant état dans ce cadre de 21 interventions (+9 par rapport à 2014) et du dépêchage des corps de 19 victimes (10 de plus par rapport à 2014).

Abordant le volet relatif aux asphyxies, le lieutenant-colonel Bouldjadji a relevé une baisse des décès dus au monoxyde de carbone (un décès contre 21 en 2014), notant dans la foulée une diminution du nombre d'interventions effectuées dans ce cadre.

Les feux de forêt ont quant à eux connu une baisse, passant de 117 en 2014 à 52 en 2015, la même tendance pouvant être remarquée au sujet des pertes ayant touché le couvert végétal (694 contre 165), a-t-on soutenu de même source.

## BATNA

# Une exhibition d'arts martiaux par les Forces spéciales suscite l'enthousiasme de centaines de citoyens

Une exhibition d'arts martiaux effectuée, jeudi après-midi sur une place publique du centre de Batna, par les éléments des Forces spéciales a suscité l'enthousiasme de centaines de citoyens accourus des quatre coins de la ville, a-t-on constaté.

Organisée en clôture des journées d'information sur les Forces spéciales et les unités de guerre électronique, l'exposition a donné lieu à des figures et à des combats simulés «à couper le souffle», pour reprendre l'expression d'un spectateur résidant au quartier du Stand.

La maîtrise de soi, la souplesse des soldats et les techniques de combat dont ils ont fait montre ont été ponctuées de concerts de youyous et arraché des tonnerres d'applaudissement de la part des nombreux Batnèens, jeunes et moins jeunes, présents à l'exposition.

L'initiative d'un disquaire dont le local fait face à la place publique théâtre des exploits des Forces spéciales, qui a diffusé Kassaman à plein décibels juste avant l'entrée en lice des soldats, a conféré une atmosphère spéciale à cette exhibition, a-t-on observé.

Le spectacle a eu lieu en présence du wali de Batna, Mohamed Salamani, accompagné des autorités locales civiles et militaires, et du commandant de l'école d'application de l'arme blindée, le général Mohamed Omar.

## SELON DES SPÉCIALISTES

# Nécessité d'instaurer une culture touristique pour la relance du secteur

Les participants à une rencontre sur la thématique de la relance du tourisme en Algérie ont mis l'accent, jeudi à Tizi Ouzou, sur la nécessité d'instaurer une culture touristique pour la relance du secteur en Algérie.

Intervenant lors d'une rencontre, organisée par une école supérieure internationale et un journal national spécialisés en tourisme, Said Boukhelifa ancien cadre du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, expert international en tourisme (1975-2014), a indiqué à ce propos que la relance du tourisme a été amorcée à partir de 2008 avec l'élaboration du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) à l'horizon 2030.

La relance du tourisme, a-t-il fait observer, exige toutefois «de la volonté, de la conviction, et des compétences réelles», mais aussi, nécessite «l'amélioration des prestations offertes par le secteur des transports, l'implication des collectivités pour la concrétisation, au niveau local, de la politique touristique et des stratégies qui en découlent pensées, structurées et arrêtées par le ministère du Tourisme, outre la formation pour la mise en place d'un savoir-faire qui donnera une consistance au développement touristique».

Pour M. Boukhelifa, «la compétence, la conviction, la convergence de vues pour une cohérence dans des stratégies portées et la concrétisation des objectifs tracés dans les domaines de l'investissement, de la formation, de la promotion et de la communication, sont les mots clés pour la relance du tourisme.»

Cette vision est partagée par Abdellatif Zaid, directeur de l'Ecole nationale supérieure de tourisme (ENST, Aurassi), qui a relevé que la relance du tourisme en Algérie «a besoin de visibilité, d'une forte motivation, d'une communication claire et large et de la mise en place d'un dispositif de formation spécifique et intégrée basé sur le savoir agir.»

La formation qui joue un rôle «important» dans le processus de relance du tourisme, «est actuellement peu évolutive, insuffisante et peu adaptée aux exigences du marché touristique», a-t-il fait observer, suggérant, entre autres, la mise en place de formations combinées, le lancement de formations diplômantes spécialisées (dédiées au tourisme local, gestionnaire de séjours touristiques, commercialisation et communication des produits touristiques, montages de circuits/destination Algérie).

## ELECTRICITÉ-GAZ

## Les nouveaux tarifs applicables pour les quantités consommées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016



La nouvelle tarification de l'électricité et du gaz est appliquée uniquement aux quantités consommées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, et ne concerne, donc, pas la facturation des derniers mois de 2015, a assuré, jeudi, la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg).

Les consommateurs sont informés qu'aucune facturation 2016 des consommations réalisées en 2015 ne leur sera appliquée avec les nouveaux tarifs aussi bien pour l'électricité que pour le gaz", a précisé cette commission dans un communiqué. Ainsi, pour les consommateurs de la basse tension (électricité) et basse pression (gaz), les ménages et non ménages, dont la facturation est trimestrielle, "ne recevront la première facture aux nouveaux tarifs qu'en avril 2016", a-t-elle expliqué.

S'agissant des consommateurs de la haute tension type B et A pour l'électricité ainsi que ceux de la haute et moyenne pression pour le gaz, dont la facturation est mensuelle, "ils recevront leur facture à partir de février 2016 concernant les consommations de janvier 2016 avec les nouveaux tarifs", ajoute-t-elle.

La Creg indique que la publication de sa décision du 29 décembre dernier avait suscité des réactions notamment des consommateurs et des sociétés de distribution concernant la facturation des quantités d'énergie consommées antérieurement à la date d'effet de cette dite décision.

Ainsi, poursuit-elle, elle a pris une décision datée du 25 janvier 2016, et ce, après un processus de concertation avec les parties concernées, de compléter la décision initiale fixant les nouveaux tarifs afin de préciser les modalités pratiques de la mise en oeuvre de ce réajustement tarifaire. Afin de la faciliter la compréhension des nouveaux tarifs et pour estimer le montant des factures de l'électricité et du gaz, la Creg a mis en ligne sur son site web ([www.creg.gov.dz](http://www.creg.gov.dz)) une application pour permettre à chaque consommateur résidentiel de simuler sa nouvelle facture en fonction de sa consommation et de la puissance souscrite.

Cette application permettra aussi d'évaluer le montant différentiel par rapport à l'ancienne tarification. Pour rappel, les modalités d'application de la nouvelle tarification liée à la consommation de l'électricité et du gaz conformément aux dispositions de la loi de finances 2016 ont été publiées le 5 janvier par la Creg. Cette révision des prix introduit, notamment, une tarification progressive pour les clients alimentés en électricité basse tension et en basse (faibles consommateurs) dont les ménages.

Par contre, des augmentations de l'ordre de 15,15% et 31,13%, par rapport au prix actuel de la tranche 2, seront appliquées respectivement à la tranche 3 (entre 250 et 1.000 kWh/trimestre) et la tranche 4 (supérieur à 1.000 kWh/trimestre). Le même principe d'augmentation progressive est appliquée à la consommation de gaz à basse pression, les tarifs des deux premières tranches ne subissant aucun changement et ceux des deux autres sont augmentées, par rapport au prix actuel de la tranche 2, de 24,04% pour la tranche 3 (entre 2.500 et 7.500 Th/trimestre) et de 41,74% pour la tranche 4 (supérieur à 7.500 Th/trimestre).

Concernant les consommateurs d'électricité haute tension type B et de gaz haute pression (clients industriels notamment), ils devraient subir des augmentations de 20% et de 35% respectivement.

Pour les consommateurs d'électricité haute tension type A et de gaz moyenne pression (PME, PMI, équipements publics et services), des augmentations respectivement de 20% et 15% seront appliquées.

## LICENCES D'IMPORTATION

## Les concessionnaires appelés à déposer leurs dossiers avant le 3 février

Le ministère de l'Industrie et des Mines a rappelé jeudi dans un communiqué aux concessionnaires automobiles qui n'ont pas encore déposé leur demande d'obtention de licences d'importation de le faire dans les "plus brefs délais", soit jusqu'au 3 février prochain.

"Dans le cadre du processus de mise en œuvre de la nouvelle réglementation fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, l'attention des concessionnaires retardataires qui ne se sont pas encore conformés vis-à-vis de cette nouvelle réglementation, est attirée à l'effet de régulariser leur situation auprès des services habilités du ministère de l'Industrie et des Mines, dans les plus brefs délais", a indiqué le ministère.

L'objectif étant de permettre à ces concessionnaires de "continuer à exercer leur activité d'importation des véhicules qui est désormais soumise au dispositif des licences d'importation réservées aux concessionnaires dûment agréés", ajoute la même source.

A cet effet, le ministère rappelle que la date limite de dépôt des demandes de licence d'importation au niveau des directions du commerce de wilaya, est fixée au 3 février 2016.

Introduit par la nouvelle loi sur le commerce extérieur et mis en application début janvier en cours, le régime des licences d'importation vise à assainir cette activité tout en permettant une réduction de la facture des importations qui a explosé ces dernières années.

Ainsi, un Comité composé de représentants de différents minis-



trées concernés par les licences (Commerce, industrie, agriculture, etc.) a été mis en place pour délivrer ces licences d'importation et leur valider.

Acet effet, le Comité a fixé à la mi-janvier les contingents des licences d'importation de trois produits: véhicules, ciment et acier-rond à béton.

Pour les véhicules, ces contingents ont été fixés à 152.000 unités sur l'année 2016. L'avis d'ouverture de ces contingents a commencé le 14 janvier en cours et se poursuivra jusqu'au 3 février.

Concernant la procédure administrative, le Comité indique que tout opérateur, personne physique ou morale, remplissant les conditions conformes à la législation et à la réglementation en vigueur, peut introduire une demande de licence d'importation d'un produit ou d'une marchandise.

L'opérateur doit déposer auprès de la direction de Commerce de wilaya concernée, le formulaire dûment rempli, après l'avoir téléchargé sur le site web du ministère du Commerce.

## FCE

## Plus de 2 milliards DA alloués au financement de projets de jeunes entrepreneurs

Plus de 2 milliards DA ont été alloués par le Forum des chefs d'entreprise (FCE) au financement de projets de jeunes entrepreneurs, à la faveur du Fonds d'investissement pour les jeunes promoteurs (Jil FCE), a indiqué, jeudi à Oran, le président du FCE, Ali Haddad.

"Dans le souci de faire valoir la créativité et le savoir-faire des jeunes Algériens, nous avons créé un Fonds d'investissement pour les projets des jeunes entrepreneurs et nous avons dépassé 2 milliards de dinars pour le financement de ces projets", a-t-il déclaré à la presse en marge de la première édition du "Rendez-vous de l'entreprise", organisée sous le thème "Project finance" (projet de financement) en Algérie.

"La force de ce pays repose sur les jeunes", a-t-il affirmé soulignant qu'il est "primordial de lever, un à un, les freins qui empêchent les jeunes d'oser entreprendre et de créer des passerelles entre l'université et le monde de l'entreprise, afin de faciliter l'intégration de futurs entrepreneurs".

Pour M. Haddad, "la régression des prix du pétrole est une grande opportunité pour avoir une meilleure assise économique, compter sur soi-même, être plus productif et se tourner vers les jeunes et les encourager pour être plus créatifs".

Jusqu'à présent, l'Etat finançait tous ses projets par le Trésor public, mais actuellement l'Algérie est en train de se développer. Nous devons encourager l'investissement privé dans les grands projets, pour préserver les fonds du Trésor à d'autres projets structurants", a encore déclaré le président du FCE. Lors de la rencontre, Ali Haddad a insisté sur l'impéra-



tive nécessité de diversifier les moyens de financement des grands projets soulignant "qu'il est temps de limiter le recours aux budgets de l'Etat pour financer des projets".

Il a également estimé, important, de développer le partenariat public-privé comme moyen idoine de financement des grands projets en Algérie et aussi d'aller vers d'autres moyens comme le "Project finance" ou projet de financement.

Pour sa part, le représentant du ministère des Finances et conseiller du ministre des Finances, Belgaïem Aït Saadi a mis l'accent sur l'importance de la diversification des moyens de financement, soutenant que le partenariat public-privé (PPP) et le projet de financement peuvent être perçus comme modes de financement alternatifs au mode classique.

"Le partenariat public-privé comme mode de financement alternatif ne doit surtout pas être perçu comme étant exclusivement dicté par une conjoncture particulière et donc forcément éphémère", a-t-il déclaré.

Et d'ajouter qu'"il s'agira en effet de contribuer à acclimater, auprès de

chefs d'entreprises et des communautés bancaire et financière, les formules les plus adaptées de financement de projets, tout en œuvrant à comptabiliser le savoir-faire et les expériences en vue de tendre vers des formules graduellement plus sophistiquées".

"Il convient aujourd'hui de varier les modes de financement en s'orientant vers les modes les plus innovants afin d'assurer une meilleure allocation des ressources disponibles", a-t-il encore souligné expliquant que "ces formules de PPP et Project finance doivent être assises sur des projets concrets bien conçus, bien menés et présentant de réelles opportunités économiques".

Plusieurs intervenants ont évoqué, lors de cette rencontre, les projets de financement en Algérie, précisant que ce mode de financement existe déjà en Algérie depuis une quinzaine d'années et permet le financement de grands projets capitalistiques de plus de 80 millions d'euros.

Contrairement au financement classique, dans ce mode de financement, les bailleurs de fonds ne demandent pas ou peu de garanties des actionnaires (sponsors du projet), mais s'impliquent afin d'être rémunérés sur la base de flux de trésorerie (Cash flows) du projet.

En Algérie, plusieurs projets ont été réalisés grâce à ce moyen de financement, a-t-on assuré lors de cette rencontre. Il s'agit, en effet, de stations de dessalement d'eau de mer, de centrales électriques, de complexes photovoltaïques, d'autoroutes, de ports, d'aéroports et aussi de grands projets de télécommunication et de cimenteries, entre autres.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

## Condor honore ses meilleurs clients 2015

La société Condor a organisé jeudi une cérémonie en l'honneur de ses clients (showrooms et revendeurs) locaux et étrangers. La cérémonie qui a eu lieu à l'hôtel Béni

Hamad de Bordj Bou

Arréridj a permis aux responsables de la société de récompenser pas moins de 200 revendeurs pour leurs efforts fournis durant l'année 2015.

**Mouad B.**

La cérémonie de remise de trophées aux représentants de la marque, est surtout voulue un geste d'encouragement envers ses collaborateurs qui ont tous participé à la réalisation du record d'un chiffre d'affaires d'environ 900 millions de dollars, soit une augmentation de 53% par rapport à 2014 et ce en dépit d'une rude concurrence qui sévit sur le marché national. Fort de ce record, Condor entend augmenter son nombre de showrooms (130 actuellement) à la faveur de l'année qui s'annonce. Des revendeurs de l'étranger étaient présents à cette cérémonie, tel le Soudanais Mohamed Salah Abdellah.

« Cette densification du réseau de représentants traduit le souci de Condor Electronics de se rapprocher davantage de ses clients », dira M. Kessal Abdelbaki, directeur commercial de Condor, dans son allocution. L'on rappelle que les treize années de progression sur un marché dynamique s'expliquent en grande partie par la qualité du travail effectué par ces équipes de vente et la qualité du produit. Et au PDG de Condor, M. Benhamadi Abderrahmane, d'affirmer que Condor détient 35% de part sur le marché national dans le domaine de l'électronique et l'électroménager, rappelant au passage que le taux d'intégration est situé entre 60 et 70%.

### Une première voiture en partenariat avec Peugeot en juillet 2017

En marge de cette cérémonie, M. Benhamadi Abderrahmane, PDG de Condor, a animé une conférence de presse dans laquelle il a révélé que les temps actuels sont particulièrement difficiles du fait de la dépréciation du dinar par rapport au



Ph. M.Nait Kaci



dollar mais pour Condor qui a réussi à négocier les prix de la matière première la situation est beaucoup mieux. « Nos prix n'ont pas augmenté, il y a même des prix de certains articles qui ont baissé », dira-t-il en. Nous avons aussi réussi à créer 1000 emplois durant cette année 2015 », ajoute-t-il en précisant que Condor emploie 4500 ouvriers dont 12% de femmes et 50% de moins de 35 ans. Il a rappelé la politique sociale de Condor qui est la seule société privée à détenir un centre médico-social au profit de ses travailleurs et de leurs familles.

M. Benhamadi a précisé que l'ambition de la société est de viser le marché international. Il a reconnu que les opérations d'exportation qui ont été lancées durant les années précédentes sont limitées. « Mais les pays déjà inscrits sur les projets de la société sont la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie, la Jordanie, les pays africains, l'Espagne et la France, en plus du Soudan où nous sommes déjà installés », a-t-il ajouté.

Pour les deux pays européens, le PDG de Condor a noté que l'espérance d'une percée effective est certain. « Nous avons participé à plusieurs foires internationales où nos produits ont reçu un écho favorable », a-t-il dit. « Nous voulons investir même le marché européen à travers l'exportation de nos produits. Ce n'est pas impossible, mais avec le temps, nous allons atteindre notre

objectif », a-t-il renchéri en annonçant la participation de Condor à la foire internationale "Mobile World Congress" à Barcelone le 22 février prochain.

Pour réaliser son implantation dans ces pays, Condor a créé une direction chargée de l'exportation. L'autre objectif visé par Condor, a-t-il ajouté, est de diversifier ses investissements. Le projet de construction d'une usine de fabrication de véhicules en partenariat avec Peugeot entrera en production durant l'année 2017. « La première voiture devra sortir de l'usine au cours du mois de juillet 2017 », a-t-il annoncé en ajoutant que le pacte des actionnaires de Peugeot sera signé le 21 février prochain à Alger et les travaux de construction seront lancés en juillet 2016. Cette usine sera implantée, selon M. Benhamadi, à Ain Kerma (Oran) pas loin de Renault où des usines de pièces de rechange sont installées, elles aussi.

« Une autre usine pour la fabrication des pièces de rechange automobiles pour les marques Peugeot et Renault est en projet juste à côté de l'usine Peugeot », a-t-il également annoncé en ajoutant qu'ils sont en négociation avec les équipementiers pour fabriquer toutes les pièces qui peuvent être réalisées sur place, ici en Algérie. Pour être à jour avec toutes les nouveautés de la recherche dans son domaine et dans le but d'améliorer davantage la qualité de ses produits ainsi que celui de ses employés, Condor a chargé un bureau d'études américain "Ernest and Young" de faire une restructuration de son entreprise (analyse et propositions) tout en gardant les emplois, a encore fait savoir le même responsable.

## MASCARA

### Remise des clés de 366 logements dans trois communes

Les clés de 366 logements de différents programmes dans trois communes de la wilaya de Mascara ont été remis jeudi à leurs bénéficiaires, a-t-on constaté.

La remise des clefs a eu lieu à l'occasion de la commémoration de la grève des huit jours et du 58ème anniversaire de la mort du chahid Cheriet Ali Cherif, en présence des autorités de wilaya et de membres de la famille révolutionnaire.

Il s'agit de 20 logements de type social locatif destinés à la résorption de l'habitat rural (RHP), de 140 lo-

gements sociaux participatifs (LSP) réalisés à Sig, de 80 logements sociaux locatifs et 40 LSP dans la commune de Oggaz, en plus de 86 logements sociaux locatifs à Bouhenna.

Par la même occasion, un service d'hémodialyse a été inauguré à l'hôpital de Sig, en plus de la pose de la première pierre du projet d'un centre commercial et de logements promotionnels pris en charge par l'agence foncière de la wilaya.

D'autre part, une visite a été consacrée au chantier du projet de réalisation de 500 logements sociaux locatifs à Sig dans le cadre du

programme complémentaire 2014, confié à une société chinoise. Le lancement des travaux est prévu au mois de février prochain.

En outre, des établissements et des rues ont été baptisés de noms de chouhada.

Commemorant le 58ème anniversaire de la mort du chahid Cheriet Ali Cherif, sa famille a été honorée.

Natif de la région de Chorfa (Sig), le chahid Cheriet Ali Cherif a été exécuté par pendaison le 28 janvier 1958 par le colonisateur français.

APS

## BÉJAÏA

### Protection et mise en valeur du littoral

**Arslan-B**

Il s'agit de concilier, en anticipant et contrôlant les impacts des interactions, les domaines économique et écologique

Dimanche dernier, un plan d'aménagement côtier double d'un plan d'aménagement du littoral de la wilaya de Béjaïa, s'inscrivant dans le cadre de la protection et de la mise en valeur du littoral de la wilaya, a été présenté par un bureau d'études EURTEL TED Consult (Alger) à l'invitation du wali de Béjaïa, M. Ouled Salah Zitouni, et ce lors du conseil de wilaya qui a regroupé tous les directeurs de l'exécutif, des chefs de daïra ainsi que des élus de l'APW et les PAPC des huit (08) communes côtières concernées par ce plan. « Cette étude est censée constituer un instrument d'orientation à l'attention des responsables locaux en prévision du lancement de projets d'investissement touristique », fait-on savoir. L'on ajoute que « son (l'étude) objectif est d'identifier, à travers les diverses activités, des solutions aux problèmes de l'environnement les plus urgents, dont certaines pourront être appliquées immédiatement tandis que d'autres feront l'objet de recherche de financement pour une application ultérieure ». Il a ainsi été procédé, lors de ce conseil de wilaya, à l'exposé des solutions visant à protéger et mettre en valeur le littoral, à la présentation, la délimitation des zones étudiées, le diagnostic et l'état des lieux avec l'identification des milieux naturels sensibles de la côte. Il a en outre été rappelé que la zone côtière de la wilaya de Béjaïa, tout en recelant d'importantes potentialités (touristiques), demeure exposée à la pollution, à des nuisances de natures diverses et à la dégradation, toutes dues au développement économique.

## TAMAZIGHT

### Un colloque international en perspective

Il se tiendra du 12 au 14 mars 2016 au campus de Targa Oumzemmour (Université A. Mira de Béjaïa), verra la participation d'une vingtaine de conférenciers attendus de différentes universités du pays mais également de l'étranger. Le comité d'organisation du colloque vient d'être constitué et installé par le Wali de Béjaïa. Celui-ci en est le président. « Confection de dictionnaires monolingues en Tamazight », tel est l'objectif et thème fondamental de ce colloque, d'ailleurs initié par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) « dans le sillage de la constitutionnalisation annoncée de Tamazight, en tant que langue nationale et officielle ». Le même colloque est censé apporter un éclairage à la fois théorique et méthodologique indispensable à l'élaboration de dictionnaires, précise-t-on.

## PROJETS COMMUNAUX DE DÉVELOPPEMENT (PCD)

### L'ultimatum du wali...

Le wali de Béjaïa a joint les chefs de daïra d'entamer les projets communaux de développement (PCD) dans un mois maximum, projets inscrits au profit de leurs communes respectives pour l'exercice 2016. Par ailleurs, il leur a été ordonné de consommer les crédits de paiement de l'année 2015. A noter qu'en matière de projets sectoriels, l'on fait savoir que la wilaya a enregistré un taux de consommation jamais atteint dans les années précédentes, selon le directeur du Trésor public.

## INFRASTRUCTURES

### UNIVERSITAIRES :

### Projet de réalisation d'un centre national de recherche sur la langue et la culture amazighes

Une visite du wali en compagnie du recteur de l'université A. Mira de Béjaïa des deux pôles encore en chantier d'El Kseur et d'Amizour devrait permettre la livraison du reste à réaliser à la fin du mois de mars de l'année en cours, ce qui sera d'un grand soulagement pour les étudiants notamment. Le premier magistrat de la wilaya a en outre inspecté les chantiers de réalisation du centre national de recherche sur la langue et la culture amazigh dont les travaux ont démarré en décembre 2014 (avec un délai de réalisation de 24 mois). Ce centre comprendra 05 salles pédagogiques, 14 laboratoires, 01 salle d'audiovisuel et 01 autre destinée aux séminaires. Les centres (en cours de réalisation) de recherche en technologie agroalimentaire et celui de l'innovation et du transfert de technologie ont également fait l'objet d'une inspection. A noter enfin qu'à l'occasion de ce déplacement du wali sur les chantiers, cités plus haut, les entrepreneurs ont tenu à faire part au wali de leur gratitude après que ce dernier eut assaini et réglé toutes les situations financières longtemps demeurées bloquées. Tant mieux !

A.B.

## SKIKDA : UN BUS SCOLAIRE DÉRAPE ET PERCUTE UNE VOITURE : 16 élèves blessés

Seize (16) écoliers âgés de 11 à 18 ans ont été blessés, jeudi après-midi près de Bin El Ouidene (Skikda), lorsque le bus de ramassage scolaire dans lequel ils se trouvaient a dérapé avant de percuter une voiture, selon la protection civile. Les victimes dont les blessures sont «plus ou moins graves, sans que leurs jours ne soient en danger» résident toutes au village de Bouderdar, dans la commune de Bin El Ouidene, a-t-on précisé de même source. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances précises de cet accident.

## RENVERSEMENT D'UN BUS DE TRANSPORT DE VOYAGEURS À SAÏDA : 5 morts et 21 blessés

Cinq personnes sont mortes et 21 autres ont été blessées, hier matin dans un accident de la route, au lieudit Timetlas dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris auprès de la protection civile.

L'accident s'est produit suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs au niveau de la RN 6 reliant les wilayas de Saïda et Béchar, au lieudit Timetlas, aux environs de 7 heures du matin, a indiqué à l'APS le responsable de la cellule de communication de la protection civile, le lieutenant Taghine Abdelkrim. Les éléments de la protection civile sont intervenus rapidement pour fournir les premiers soins aux personnes blessées, et les transférer à l'hôpital Ahmed Medeghri de Saïda, le corps des personnes décédées ont également été transférés à la morgue du même établissement, a-t-on ajouté de même source. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

## TISSEMSILT L'auteur du crime arrêté en quelques minutes

**Abed Meghit**

Les éléments de police judiciaire de Tissemsilt ont réussi, jeudi dernier à arrêter l'auteur présumé d'un meurtre, dans un laps de temps très court, après son forfait, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication et des relations publiques de la Sécurité de wilaya. Alerter, les services de police judiciaire de la Sécurité de wilaya de Tissemsilt ont arrêté un individu pour coups et blessures ayant entraîné la mort d'une personne âgée de 32 ans. Selon un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Sécurité de wilaya de Tissemsilt, les forces de police relevant de la SWPJ « ont réussi, suite à l'intensification des investigations, à élucider l'affaire liée aux coups et blessures ayant entraîné la mort d'une personne âgée de 32 ans ». Les mêmes services ont précisé que la victime a succombé à ses blessures à l'hôpital de Tissemsilt des suites des graves blessures occasionnées avec une arme blanche. A l'issue de leur enquête, les services de police ont réussi à identifier l'auteur présumé de ce meurtre, connu sous le sobriquet de « Ab-Oub ». Les investigations se poursuivent pour connaître les circonstances exactes de ce drame. Le jeune présumé du meurtre sera présenté ultérieurement devant le parquet de Tissemsilt selon la même source.

## BILAN ANNUEL DE LA GENDARMERIE NATIONALE DE SÉTIF: Forte régression des accidents de la route et légère baisse de la criminalité

Lors d'un point de presse organisé, jeudi dernier, au siège du commandement du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif, le colonel Aouïz Hocine, en présence du chef d'état-major, le lieutenant-colonel Messai Salim, des cadres ainsi que des chefs des différentes brigades, s'est déclaré très satisfait de la baisse sensible des accidents de la route ainsi que des crimes et délits enregistrés au cours de l'année précédente, dont tous ont été élucidés.



2014, impliquant 5 675 personnes arrêtées, contre 1 300, l'année dernière, soit une hausse de 61,43 %. Ces affaires sont liées à des délits de vente et de possession d'armes à feu sans autorisation (4), possession et fabrication de cartouches et d'explosifs, vente de boissons alcoolisées sans autorisation 466 affaires, la santé publique (307), construction illégale, défaut de registre du commerce et de factures (1 760 et 882), défaut d'affichage des prix (105), chasse sans permis, atteinte au patrimoine national, protection de la construction (91), tricherie (238 affaires) etc.

Depuis son utilisation, le numéro vert le 10 55 a rapproché beaucoup plus l'institution de la Gendarmerie nationale aux citoyens qui ont été 334 155, dont 51 954 de nuit, durant toute l'année 2015, à le composer pour diverses raisons. En moyenne, 641 par jour. « Il a été d'une très grande efficacité pour entrer au plus vite en action. Ces appels ont permis aussi de régler beaucoup de problèmes, nous dit-on ».

**Baisse sensible des accidents de la route**  
Abordant le volet des accidents de la route, un chapitre important dans le bilan de l'institution, le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Sétif déclare à ce propos : « Nous accordons une importance capitale à la sécurité routière qui s'est d'ailleurs traduit, comme le démontre les chiffres, par une baisse très sensible des accidents de la route, soit 26 % de moins que l'an dernier, mieux que l'objectif qu'on s'est assigné qui tablait sur les 20 %. Nous ferons tout pour le diminuer encore plus durant l'exercice de cette année ».

Donnant les explications de cette régression, le colonel Aouïz Hocine soutient : « Cette baisse sensible de 26 % des accidents de la route, malgré l'augmentation du parc automobile, un résultat très positif, n'est pas le fruit du hasard, ce sont les efforts de toutes les unités territoriales et de sécurité routière sur le terrain et c'est grâce aussi à toutes les cam-

pages de prévention et de sensibilisation des usagers de la route. Il faut le dire, c'est aussi le côté répressif qui a donné ses fruits pour sauver des vies humaines ».

Durant toute l'année 2015, il a été enregistré 589 accidents de la route sur l'ensemble du réseau routier de la wilaya de Sétif, faisant 113 morts et 1 090 blessés où on a enregistré aussi une baisse sensible dans le nombre des victimes qui est de moins de 26,14 % et 28,99 %. Les causes directes de ces sinistres sont essentiellement dues à l'être humain avec 88,28 %, les reste est dû à l'état du véhicule, des routes et de l'environnement.

Les gendarmes ont eu à relever 19 882 délits, contre 16 205 en 2014, dressés 3 878 procès verbaux et 99 961 contraventions. Ils ont effectué près de 100.000 retraits de permis de conduire, contre près de 67.000 durant l'année 2014. Depuis le 18 octobre 2015, le groupement de Sétif a été doté d'une escadrille d'hélicoptères dotée des dernières technologies couvrant l'ensemble du territoire de la wilaya. Il s'est doté également depuis le 20 avril 2015 d'un véhicule banalisé spécialisé équipé d'un radar de dernier cri qui a effectué depuis 452 opérations permettant de détecter de loin les chauffards ou il a été procédé à 4 381 retraits de permis de conduire et autant de contraventions.

Quant aux autres activités, le bilan a fait ressortir l'organisation de 1 146 campagnes de sensibilisation envers les usagers de la route, 170 en milieu scolaire dont cette année sera focalisée sur ce secteur de l'éducation et 58 participations à des émissions radiophoniques.

Le réseau routier de la wilaya de Sétif d'un total de 4 332 km est constitué d'un tronçon de 75 km d'autoroute Est-Ouest, de 12 routes nationales avec 635 km, 24 routes de wilaya avec 689 km et de 298 routes communales de 2 933 km. Plus de 146 975 véhicules, dont 23 573 poids lourds et 123 400 véhicules légers traversent quotidiennement la wilaya de Sétif. Le parc automobile de cette dernière est composé de 429 275 véhicules, tous types confondus.

## JOURNÉE D'ETUDE À BISKRA La formation des ressources humaines vitale pour le développement de la rentabilité de l'entreprise

Les participants à une journée d'étude organisée jeudi à Biskra par l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA) ont souligné que la formation des ressources humaines était « vitale » à l'amélioration de la qualité dans l'exécution des projets et au développement de la rentabilité de l'entreprise.

L'entreprise qui se dote d'un programme de formation de son personnel « franchit un pas important sur la voie de développement de son efficience économique », a estimé Youcef Boudouane, sous-directeur du suivi des bureaux d'étude au ministère de l'Habitat. De ce programme de formation « dépendra la capacité d'innovation des

entreprises, y compris celles du secteur du bâtiment et des travaux publics », a souligné de son côté le Dr. Redha Zouaoui de l'université de Biskra.

Le gérant d'une entreprise est « appelé à attacher à la formation de son personnel la même importance qu'il accorde au respect de l'accordéon dans l'exécution des projets, la bonne

couverture financière de ses projets et le management du quotidien de l'entreprise », a estimé pour sa part le président de l'AGEA, Mouloud Kheloufi, relevant qu'une « confiance » entre l'entreprise et l'administration locale « permet de multiplier les chances d'atteindre les objectifs de développement local ». **APS**

## CRASH D'UN ATR SUR UNE ÎLE TAÏWANAISE

## Les pilotes mis en cause

L'accident d'un appareil de TransAsia Airways sur une île taïwanaise, dans lequel 48 personnes avaient péri en 2014, a été provoqué par les pilotes qui volaient trop bas alors qu'ils tentaient d'atterrir pendant un typhon, selon le rapport d'enquête publié hier.

D'après le rapport définitif du Conseil de sécurité de l'aviation, les deux pilotes volaient à trop faible altitude ce 23 juillet 2014, alors que la visibilité était mauvaise en raison du typhon Matmo. Ce type d'erreur était courant à l'époque parmi les pilotes de TransAsia, qui a connu deux accidents meurtriers en l'espace d'un an, ajoute le rapport.

L'ATR 72-500 s'était écrasé avec 54 passagers et quatre membres d'équipage sur une île de l'archipel touristique de Penghu, au large de la côte occidentale de Taïwan. Quarante-huit personnes avaient été tuées.

«Un avion en état de navigabilité, qui se trouvait sous le contrôle de l'équipage, a été dirigé vers le sol par erreur par un équipage qui n'avait pas conscience de la proximité du sol», dit le rapport.

L'appareil avait dévié de sa course alors que des pluies abondantes s'abattaient sur Taïwan, également soumise à des orages.

«Ils n'avaient pas de contact visuel avec la piste



d'atterrissement, contrairement aux procédures en vigueur», ajoute le texte.

Ces règles stipulent que les pilotes n'auraient pas dû descendre à moins de 330 pieds, mais l'avion a poursuivi sur sa trajectoire descendante. «Les pilotes n'ont pas suivi les procédures opérationnelles standard», a déclaré le directeur du Conseil Thomas Wang.

«Puis, nous avons découvert que les équipes de TransAsia pilotant la flotte

d'ATR avaient les mêmes problèmes, et nous avons cherché à savoir pourquoi c'était toléré par la compagnie et pourquoi l'Autorité de l'aviation civile ne s'en était pas rendu compte lors de ses inspections», a-t-il ajouté. Facteurs aggravants, un problème de coordination avec l'aéroport de Ma-gong et un défaut de transmission à l'équipage des données météorologiques.

Sept mois après cet accident, le 4 février 2015, un

autre appareil de la compagnie, un ATR 72-600, s'était abîmé dans une rivière peu après son décollage de l'aéroport Songshan de Taipei, avec 53 passagers et cinq membres d'équipage à bord. Seules quinze personnes ont survécu.

Des images amateur spectaculaires avaient montré l'appareil en train de perdre de l'altitude et de déviser, puis heurter une autoroute et plonger dans la rivière.

## SUISSE

## L'allemand obligatoire dans les écoles d'Egerkingen pour une bonne intégration des élèves immigrés



n'en comprennent pas la langue l'école perdrait son rôle d'intégration.

Le conseil municipal a prévu des sanctions en cas de manquements répétés, allant du simple avertissement à une formation obligatoire de dix

cours d'allemand facturée 550 francs suisses (500 euros).

Bien que le conseil municipal fonde sa décision sur la loi scolaire, l'école est consciente «d'évoluer peut-être dans une zone grise».

## MH370

## Un navire chinois va participer aux recherches

Un navire chinois va participer aux recherches conduites par l'Australie pour retrouver le vol MH370 de Malaysia Airlines, dont le sort demeure inconnu près de deux ans après sa disparition.

Le Dong Hai Jiu 101 se joindra à trois autres bâtiments, le *Fugro Discovery*, le *Fugro Equator* et le *Havila Harmony*, pour participer aux recherches dans le sud de l'océan Indien, au large de l'Australie Occidentale. Le Boeing 777 avait disparu le 8 mars 2014 peu après son décollage de Kuala Lumpur pour Pékin, avec 239 personnes à bord.

Pour l'instant, seul un fragment d'aile de l'appareil a été retrouvé, en juillet dernier sur l'île française de La Réunion, dans l'océan Indien. «Le bateau,



offert au Premier ministre (australien) Malcolm Turnbull par le Premier ministre Li Keqiang de la République populaire de Chine en novembre 2015, va entreprendre des recherches dans le sud de l'océan Indien», a annoncé le Premier ministre adjoint Warren Truss dans un communiqué. «La contribution totale de

la République populaire de Chine, y compris le bateau, avoisine les 20 millions de dollars australiens (12,9 millions d'euros).

Pour l'instant, les recherches ont porté sur 85.000 kilomètres carrés sur une zone établie à 120.000 km<sup>2</sup>, ajoute le communiqué. Si aucun indice n'est trouvé une fois parcourus les 120.000 km<sup>2</sup> de la zone de recherches, celle-ci ne sera pas agrandie, ont fait savoir les autorités australiennes.

Les familles des disparus sont très amères et reprochent à la compagnie aérienne et au gouvernement malaisien de ne pas avoir obtenu de réponses car le mystère de la disparition de l'appareil reste entier.

APS

## ITALIE

## Les gardes-côtes repêchent 6 corps et secourent 411 migrants au large de la Sicile

Six corps ont été retrouvés jeudi au large de la Sicile lors d'une opération de sauvetage d'une journée coordonnée par les gardes-côtes italiens qui a permis de sauver 411 migrants au total.

«Nous avons effectué quatre opérations du matin au soir. Malheureusement, au cours de la dernière opération, nous avons récupéré les corps de six migrants», a indiqué jeudi soir une source des gardes-côtes italiens.

Au total, 74 migrants étaient à bord d'un bateau en caoutchouc qui a été retrouvé partiellement dégonflé au cours de la dernière opération de sauvetage, a déclaré la même source.

«Il y avait déjà des gens tombés dans l'eau et nous avons réussi à sauver la quasi-totalité d'entre eux, à l'exception des six personnes décédées», a-t-elle ajouté.

Selon la même source, la cause exacte du naufrage mortel restait inconnue. «Tous les bateaux de migrants voyagent dans des conditions tout à fait dangereuses et sont surchargés. Il est évident que des accidents peuvent avoir lieu à chaque seconde. En fait, c'est presque inévitable», a-t-il expliqué.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a révélé la semaine dernière dans un communiqué publié sur son site internet qu'environ 37.000 migrants et réfugiés étaient déjà arrivés en Italie et en Grèce par la mer en 2016, soit près de 10 fois plus qu'en 2015 à la même date.

## FRANCE

## 3,8 millions de personnes sont mal logées en 2015

Le nombre de mal-logés en France est en hausse, avec 3,8 millions de personnes concernées en 2015, s'inquiète le 2<sup>me</sup> rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre publié jeudi.

«La crise s'est traduite par une forte hausse de la pauvreté au cours de la période 2008-2012 et le logement s'inscrit au cœur du décrochage des couches populaires», indique le rapport.

Le nombre de pauvres s'est accru de 800.000 personnes et la pauvreté touchait en 2014, 8,6 millions d'habitants, soit 14,2% de la population française, contre 13% en 2008, selon la fondation.

D'après le rapport, c'est «surtout l'extrême pauvreté, à 40% du revenu médian (660 euros par mois et par unité de consommation), qui affiche la remontée la plus marquée. Après avoir sensiblement baissé entre 1996 et 2002, elle est ensuite repartie à la hausse pour atteindre 2,3 millions de personnes en 2012, soit une augmentation vertigineuse de 69% en dix ans.»

«Le logement est le reflet des inégalités, mais il est aussi accélérateur des inégalités», a indiqué Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre.

Au total, cette crise du logement concerne 14,5 millions de personnes en France. Parmi les 3,8 millions de personnes mal-logées, 900.000 sont contraintes de vivre chez des tiers, dont un nombre croissant d'adultes (+19% en dix ans) qui retournent résider chez leurs parents, faute de moyens.

La fondation évalue à 934.000 le nombre de personnes vivant dans un logement en «surpeuplement accentué» (deux pièces manquantes par rapport à la norme française de peuplement) et 3,5 millions de personnes souffrant d'un manque de chauffage.

Le manque d'hygiène, conséquence du mal-logement, cause des problèmes respiratoires et des intoxications. Selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), le surpeuplement, l'humidité ou le bruit «augmentent chacun de 40% le risque pour une personne de se déclarer en mauvaise santé (...) Ce pourcentage atteint 50% pour les personnes en situation de précarité énergétique», s'alarme la fondation, soulignant que dans les bidonvilles, la mortalité est huit fois supérieure à la moyenne française.

Quelque 141.000 personnes vivent dans la rue ou en centre d'hébergement, soit une hausse de 50% en dix ans, indique le rapport.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE: Nécessité d'encourager la production locale pour réduire la facture d'importation



Le président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), Abdelwahid Kerrar, a affirmé l'importance d'encourager la production locale de médicaments pour en réduire la facture d'importation.

«Les efforts importants consentis par l'Etat pour accompagner le secteur pharmaceutique doivent se poursuivre afin d'encourager l'investissement et partant réduire la facture des importations de médicaments», a souligné Dr Kerrar lors d'une journée d'études sur la place accordée par les autorités publiques au secteur pharmaceutique dans le nouveau projet de loi sur la santé.

Citant les obstacles qui continuent à entraver le développement de l'investissement dans le secteur pharmaceutique, le spécialiste a mis en garde contre le risque de voir «la facture d'importation de médicaments s'alourdir davantage à l'avenir».

Il a, dans ce sens, déploré «la lenteur accusée lors de l'enregistrement des médicaments avant l'autorisation de leur commercialisation» et «l'absence de coordination pour faciliter l'exportation de ces produits à l'étranger».

Il a, par ailleurs, déploré l'absence d'une vision claire au sujet des projets inscrits qui risquent de nuire au secteur au lieu de favoriser son développement, notamment en raison de l'investissement dans les mêmes types de médicaments et la non fixation de leurs prix avant la production».

En dépit de la disponibilité de plusieurs wilayas à faciliter l'accès aux assiettes foncières destinées à l'investissement dans le secteur pharmaceutique, la lenteur des mesures administratives continuent à constituer une contrainte pour l'investisseur.

## Fermeture d'une clinique privée à Bologhine suite à des dysfonctionnements dans ses activités

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a procédé jeudi à la fermeture d'une clinique relevant du secteur privé à Bologhine (Alger) après avoir enregistré plusieurs dysfonctionnements dans ses activités, indique un communiqué du ministère.

La clinique a été fermée suite à une erreur médicale ayant entraîné des complications graves chez un patient mais aussi pour avoir permis à un professeur, chef de service dans le secteur public d'exercer au sein de ses structures durant les jours de semaine sans autorisation, précise la même source.

Le ministère a, par ailleurs, relevé une «défaillance en termes d'hygiène et d'asepsie, une négligence totale dans la sauvegarde des dossiers médicaux des malades et l'aménagement d'un bloc opératoire sans autorisation».

La clinique avait été destinataire de mises en demeure de la part du ministère mais ne s'y est pas conformée, rappelle le communiqué.

APS

## Le secteur pharmaceutique se taille la part du lion dans le nouveau projet de loi sur la santé

Le secteur pharmaceutique figure parmi les grandes priorités du nouveau projet de loi sur la santé notamment pour ce qui est de la promotion de l'industrie locale, ont indiqué jeudi des spécialistes en pharmacie et en production pharmaceutique.

Ce projet, qui intervient trente ans après la promulgation de la loi sur la santé en 1985, sera à la hauteur des aspirations de la société algérienne, a estimé le président du Conseil d'éthique et de déontologie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed lors de la journée d'études sur la place accordée par les autorités publiques au secteur pharmaceutique dans le nouveau projet de loi sur la santé.

Après avoir souligné l'importance de la protection et du développement de la production locale des médicaments, le président du Conseil a affirmé que la politique visant à encourager la production pharmaceutique locale dans le cadre du nouveau projet de loi, qui sera prochainement soumis au gouvernement, «donnera un nouveau souffle» à l'investissement dans ce domaine.

La nouvelle loi qui garantit une production pharmaceutique de qualité inclut de nouveaux types de médicaments (biosimilaires issus de la biotechnologie), qui représentent 30% du marché européen, a-t-il soutenu, souhaitant que ce type de médicaments puisse être commercialisés sur le marché national, soit par l'importation ou la production, après promulgation des lois.

Il a par ailleurs mis l'accent sur l'importance accordée dans le nouveau texte de loi aux pharmaciens d'hôpitaux, qui sont marginalisés depuis plusieurs années», en dépit du rôle important qu'ils assument au sein de la chaîne des soins, appelant à accorder davantage d'intérêt à la formation notamment continue dans ce domaine.

Parmi les spécialités créées dans le



cadre de ce projet de loi, M. Benbahmed a cité l'assistant du pharmacien dans les officines privées, ce qui permettra de résorber le chômage et de libérer le pharmacien d'officine pour s'occuper des questions administratives.

Après l'application effective de la nouvelle loi sur la santé, le président du Conseil prévoit une nouvelle réglementation du marché national des médicaments, la promotion de la production locale et la réduction de la facture d'importation en particulier après la mise en service de l'Agence nationale des médicaments.

Evoquant certains compléments alimentaires et la phytopharmacie, il a déploré la propagation de commerces destinés à la vente de ces produits qui constituent une véritable «concurrence déloyale» pour le pharmacien, outre les émissions consacrées par certaines chaînes satellites à cette filière. A cet effet, il a mis

en garde contre l'utilisation de ce type de produits, car contenant des éléments actifs non contrôlés. Par ailleurs, Dr Fawzi Haddam, représentant la direction de la sécurité sociale au ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale a présenté des explications exhaustives sur les types de médicaments remboursables.

Le directeur de la pharmacie au ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, Hafedh Hamou a salué le progrès enregistré dans le domaine de la production locale des médicaments durant ces dernières années, citant les mesures initiatives prises par l'Etat pour accompagner ce secteur notamment dans le cadre de la nouvelle loi sur la santé.

Il a affirmé que certaines entraves rencontrées par le secteur pharmaceutique qui relève désormais de plusieurs ministères, après l'installation de l'Agence nationale des médicaments, seraient levées.

## ECONOMIE DE SANTÉ:

### Plaidoyer pour un retour au projet de «contractualisation»

Des experts ont plaidé jeudi à Alger pour un retour à la «contractualisation», l'ancien système de prise en charge des frais des soins, en raison de ses capacités à rationaliser les dépenses publiques.

Animant une conférence sur la thématique de «l'économie de santé», l'économiste, Larbi Lamri a appelé à un retour à ce système lancé au début des années 1990, impliquant à la fois le ministère de la Santé, celui de la Solidarité nationale et la Sécurité sociale, avant d'être abandonné quelques années plus tard.

«On a raté l'occasion récente d'insuffler un système de santé performant. Nul n'aurait été exclu par ce système qui offre plus d'équité, même le secteur privé aurait été mieux encadré par des conventions, au lieu de fonctionner dans l'anarchie comme c'est le cas actuellement», a-t-il explicité, soulignant l'intérêt de la «contractualisation» en particulier pour les couches défavorisées.

Faisant remarquer que «le développement de la santé ne doit pas se faire sur le dos des pauvres», M. Lamri a insisté pour une révision de la politique de gratuité de la santé publique ayant profité, des années durant, aux riches plutôt qu'aux nécessiteux.

Expliquant la notion d'«économie de santé», il a indiqué qu'il ne s'agit pas de «faire des économies» et de «diminuer» les dépenses de la santé, mais de rechercher la «meilleure utilisation» des ressources financières disponibles et d'atteindre les «objectifs du développement humain».

Ceci, a-t-il poursuivi, d'autant plus que le financement de la santé qui constitue une «préoccupation majeure» pour tous les pays, représente en Algérie 6 % du produit intérieur brut (PIB) et que la santé est l'un des secteurs qui «ne créent pas de richesses mais des services sociaux utiles», à l'instar de ceux de l'éducation, de la solidarité nationale.

Soulignant, par ailleurs, le lien étroit existant entre la santé et l'économie, le conférencier a souligné que la croyance que la santé «n'a pas de prix» ne peut plus être de mise actuellement eu égard à la croissance «soutenue» des dépenses dans ce domaine.



Intervenant lors du débat, le Professeur Mansour Bouri, chef de service de médecine interne au CHU de Bir-Hakeim, a également défendu l'idée d'un retour à la contractualisation qui, a-t-il argué, aurait permis «plus de transparence et

aurait situé les budgets de chaque intervenant».

Il a déploré le fait que la sécurité sociale «ne communique pas le montant de ses dépenses pour la santé de ses assurés».

Le Professeur a, par ailleurs, relevé la question de l'hospitalisation et des soins à domicile, de retour également défendant l'idée d'un retour à la contractualisation qui, a-t-il argué, aurait permis «partout et pour tous les cas».

## L'OMS renforce la lutte contre le virus Zika

La directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Margaret Chan, convoquera une réunion du Comité d'urgence du règlement sanitaire international sur le virus Zika, a annoncé jeudi cette organisation dans un communiqué.

Le comité se réunira lundi prochain à Genève pour établir «si la flambée constitue ou non une urgence de santé publique de portée internationale». En mai 2015, le Brésil a notifié son premier cas de maladie à virus Zika. Depuis lors, la maladie s'est propagée dans le pays et a gagné 22 autres pays de la région en date du 27 janvier 2016, selon l'OMS. Le Bureau régional des Amériques (OPS) collabore étroitement avec les pays touchés depuis mai 2015. L'OPS a mobilisé du personnel et des membres du Réseau mondial d'alerte et

d'action en cas d'épidémie (GOARN) afin de permettre à ces pays de renforcer leur aptitude à détecter l'arrivée et la circulation du virus Zika grâce aux tests en laboratoire et à la notification rapide. L'OMS appuie également l'élargissement et le renforcement des systèmes de surveillance dans les pays ayant signalé des cas de Zika, de microcéphalie et autres affections neurologiques pouvant être associées au virus. La surveillance est aussi renforcée dans les pays risquant d'être gagnés par le virus. L'arrivée du virus dans certains pays des Amériques, no-



tamment le Brésil, s'est accompagnée d'une hausse brutale du nombre de nouveau-nés atteints de microcéphalie et de cas de syndrome de Guillain-

Barré - pathologie mal connue, caractérisée par l'attaque du système nerveux par le système immunitaire, engendrant parfois une paralysie.

## Le virus Zika risque d'affecter 3 à 4 millions de personnes sur le continent américain

L'épidémie du virus Zika pourrait affecter entre 3 à 4 millions de personnes sur le continent américain, a prévenu jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

«On peut s'attendre à 3 à 4 millions de cas», a déclaré un haut responsable de l'OMS pour le continent américain, Marcos Espi-

nal, lors d'une réunion à Genève. Ces cas concernent la région des «Amériques», a précisé un porte-parole de l'OMS, Christian Lindmeier, cité par l'AFP.

Il a également indiqué que l'OMS ne disposait pas encore de statistiques sur l'état actuel de l'épidémie, qui est sous-évaluée puisque la majorité des cas

sont bénins. L'épidémie de Zika, provoqué par une piqûre de moustique et responsable potentiel de graves malformations du foetus, «se propage de manière explosive» sur le continent américain, a annoncé jeudi la directrice générale de l'OMS, qui a annoncé une réunion du comité d'urgence le 1er fé-

vrier. Il n'existe pas de traitement curatif ni de vaccin contre ce virus mais seulement des traitements des symptômes, à savoir des manifestations de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures) avec des éruptions cutanées qui parfois passent même inaperçus et sont généralement bénins.

### HONDURAS:

## Le virus Zika a fait plus de 1.000 cas depuis décembre

Le Honduras a enregistré plus de 1.000 cas de contamination au Zika depuis décembre et une enquête y est en cours concernant un décès potentiellement lié au virus, a annoncé le vice-ministre de la Santé, Francis Contreras.

«Depuis le début de l'année 949 cas de contamination au Zika ont été signalés, qui s'ajoutent aux 51 autres recensés en décembre 2015», a déclaré Francis Contreras mercredi.

L'enquête porte sur le cas d'un homme âgé déclaré la semaine précédente à l'hôpital universitaire de Tegucigalpa.

«Le vieil homme souffrait du syndrome de Guillain-Barré, qui attaque le

système nerveux et provoque une paralysie ou une faiblesse musculaire, mais nous pensons qu'il avait été auparavant affecté par le virus Zika», contre lequel il n'existe aucun traitement ni vaccin, a déclaré Contreras. Le virus Zika circule dans 18 pays et territoire dans la région, dont le Brésil et la Colombie sont les plus touchés.

Chez les femmes enceintes, le virus peut être transmis au foetus et entraîner des malformations congénitales, telles que la microcéphalie, voire la mort, selon des experts.

Le virus se transmet par une piqûre du moustique tigre, Aedes aegypti, le même moustique que la



dengue et que la chikungunya. Seulement une personne sur quatre infectées développe des symptômes.

La progression du virus inquiète d'autant plus qu'aucun traitement ni vaccin n'a pour l'heure été trouvé. Le virus Zika se

propage de «manière explosive» sur le continent américain, a déclaré jeudi la directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé, la Dr Margaret Chan, qui a annoncé une réunion du comité d'urgence lundi.

## La FAO appelle à une feuille de route pour maîtriser les maladies transmises par des animaux

L'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a averti jeudi que la menace de maladies transmises par des animaux telles qu'Ebola ne va pas disparaître et d'autres épidémies ou de nouvelles menaces de maladies naîtront dans un avenir proche. Pour mieux évaluer et gérer ces épidémies à l'avenir, les décideurs doivent inciter à un programme de recherche intégré établissant ce que l'on sait et ce que l'on ignore de la dynamique

de transmission et des mécanismes de retombées des deux récentes épidémies, celle d'Ebola et celle du coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV), et favorisant le renforcement de la collaboration et des réseaux de surveillance et de diagnostic, appelle l'agence onusienne dans un communiqué de presse. Juan Lubroth, vétérinaire en chef à la FAO, a indiqué : «Il subsiste des lacunes importantes dans nos connaissances

sur la transmission de ces maladies, à la fois chez l'homme et chez les espèces animales hôtes potentielles, ainsi que sur leur épidémiologie et le risque qu'elles constituent pour la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire des populations qui dépendent de l'élevage ou de la chasse».

La recherche est fondamentale pour comprendre et atténuer les risques de maladies infectieuses émergentes chez l'animal et chez

l'homme, a affirmé Andrew Clements, Conseiller technique principal au Bureau de la santé mondiale de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID). «En même temps, les capacités des pays doivent être renforcées pour prévenir, détecter et réagir aux menaces de maladies infectieuses. La FAO et l'USAID ont coopéré avec succès au cours des 10 dernières années pour mener ce type d'activités», a ajouté M. Clements. Le service de

santé animale de la FAO incite à un effort concerté pour identifier exactement quels animaux servent de réservoirs ou d'hôtes intermédiaires d'un virus, sa répartition géographique, son comportement humain et animal favorisant la transmission, ainsi que les mécanismes de transmission virale, les facteurs écologiques et sociaux qui favorisent ou atténuent les épidémies, souligne le communiqué de presse. **APS**

## Observation inédite en direct de l'évolution d'un cancer depuis la première cellule

Des chercheurs ont observé en direct la naissance d'un cancer chez un animal, depuis la première cellule affectée, et ont suivi ensuite sa propagation, une première qui pourrait aider à mieux comprendre le mélanome, un cancer agressif de la peau.

Ces travaux, publiés jeudi dans la revue américaine *Science*, sont aussi susceptibles d'ouvrir la voie à de nouveaux traitements qui ciblent la tumeur avant qu'elle ne commence à se développer.

«Le grand mystère c'est le fait de savoir pourquoi des cellules dans l'organisme ont déjà des mutations observées dans un cancer mais ne se comportent pas comme tel», relève le Dr Charles Kaufman, un chercheur au Laboratoire Zon à l'hôpital des enfants de Boston, principal auteur de cette étude.

«Nous avons découvert que le cancer se déclenche après l'activation d'un cancérogène, ou la perte d'un suppresseur de tumeur, ce qui peut se produire quand une seule cellule revient à l'état de cellule souche», explique-t-il.

Plusieurs gènes interviennent dans ce processus, qui pourraient être ciblés pour empêcher le cancer de commencer à se développer, estiment ces chercheurs.

Pour cette étude, ils ont utilisé des poissons zèbres, un important modèle d'étude, dont les embryons sont transparents, pour traquer la naissance d'un mélanome.

Tous les poissons utilisés dans ces travaux avaient été manipulés génétiquement pour être porteurs d'une mutation cancéreuse humaine que l'on trouve dans la plupart des grains de beauté.

Ils avaient également perdu le gène suppresseur de tumeur appelé p53.

Les auteurs ont modifié génétiquement ces poissons zèbre pour que les cellules s'éclairent d'un vert fluorescent si un gène, appelé crestin, était activé.

Cela signale l'activation d'un programme génétique caractéristique des cellules souches.

Ces cellules, en quelque sorte vierges, peuvent créer tous les tissus et organes de l'organisme.

Normalement ce programme cesse de fonctionner après le développement de l'embryon, mais il peut parfois, pour des raisons encore inconnues, se déclencher de nouveau dans certaines cellules.

«Nous avons de temps à autre vu des points fluorescents verts sur certains de ces poissons, et tous ceux que nous avons suivis ensuite sont devenus dans 100% des cas des tumeurs cancéreuses», précise Leonard Zon, directeur du laboratoire de recherche sur les cellules souches à l'hôpital des enfants de Boston, un des principaux auteurs de cette découverte.

Ces chercheurs ont constaté que ces toutes premières cellules cancéreuses sont similaires à celles qui dans les cellules souches forment les mélanocytes qui pigmentent la peau.

Ce groupe de gènes s'activent également dans le mélanome humain et les 30 poissons zèbre chez qui ce phénomène a été observé ont tous développé un mélanome, expliquent-ils.

Selon ces scientifiques, une cellule sur des dizaines de millions qui se trouvent dans un grain de beauté deviendra un mélanome, estime le Dr Kaufman. Ces chercheurs pensent que leur découverte pourrait permettre de développer de nouveaux tests génétiques pour déterminer si des grains de beauté suspects pourraient devenir cancéreux et produire aussi des traitements pour les empêcher d'évoluer en cancer.

# LA VÉRITÉ SUR LES BIENFAITS SANTÉ DU CAFÉ

Grâce à sa caféine, le psychostimulant le plus connu au monde, le café nous dope... mais peut aussi nous énerver ou nous empêcher de dormir, selon la quantité avalée ou notre propre tolérance. Alors, un petit café ou pas ?

## Se méfier des supposés vertus santé du café...

Depuis sa démocratisation en France au 18<sup>e</sup> siècle, le café ne cesse de faire des adeptes. Et en plus de sa saveur caractéristique et de son côté social (qui n'a jamais remarqué que les choses importantes se disaient à la machine à café ?), il tire sa popularité de la présence de caféine, un alcaloïde agissant comme stimulant psychotrope, et d'antioxydants.

Entre sa caféine et ses antioxydants, le café a vite fait d'être paré d'une foule de vertus santé. Anticancer, anti-maladie de Parkinson ou encore antidiépresseur, nombre d'études ont établi ses différents champs d'action. « Mais attention, souligne le médecin nutritionniste Laurent Chevallier, on a tendance à chercher à tout prix des vertus santé à des produits qui n'en ont pas forcément. Par qui sont financées ces études, sur qui et sur combien de personnes ont-elles été menées, sont-elles correctement interprétées... On manque souvent d'informations objectives et indépendantes. » Ainsi, le café pourrait renforcer la mémoire (étude INSERM), lutter contre la dépression (Ecole Harvard de Santé publique), préserver de certaines maladies (Parkinson, cancers du foie, du colon, de l'œsophage, de la prostate et du sein, surtout chez la femme pré-ménopausée), prévenir le diabète de type 2... Que sait-on vraiment de ses vertus santé ?

## Est-ce qu'il empêche vraiment de dormir ?

Vous l'avez remarqué à la fin des dîners : certains prennent un café et savent qu'ils dormiront du sommeil du juste, les autres l'évitent ou le remplacent par une verveine. Nous sommes en effet inégaux. « Certaines personnes sont des « métaboliseurs lents » de



la caféine, explique Astrid Nehlig. Chez elles, les effets de la caféine se font sentir plus longtemps. D'autres personnes sont des « métaboliseurs rapides », qui éliminent plus rapidement la caféine. » Il faut aussi prendre en compte la quantité totale de caféine (thé, sodas...) absorbée dans la journée.

## En fin de repas, il aide à digérer ?

La caféine stimule la sécrétion d'acide gastrique, nécessaire à la digestion. Le café (et le déca) favorisent aussi la production biliaire et augmentent la motricité du côlon, d'où un effet légèrement laxatif, mais très rapidement après son absorption (dans la demi-heure). Sur la tolérance digestive, « certaines personnes sont sujettes à des brûlures d'estomac à cause d'un composant du café, surtout s'il est bu en dehors des repas, explique Astrid Nehlig. En revanche, il n'a pas d'impact sur le RGO (re-

flux gastro-œsophagien) ou les ulcères ».

## Quel effet a le café sur le cœur ?

Cette question a été largement soulevée par les études. Grâce à son effet stimulant, la caféine augmente le rythme cardiaque et la pression artérielle de façon transitoire, c'est indéniable. Si vous avez des antécédents de maladie cardiaque, il va de soi qu'il faut limiter cette consommation.

## Il y a un seuil à ne pas dépasser par jour ?

La dose de caféine considérée comme normale oscille entre 200 et 300 mg, soit jusqu'à 3 ou 4 tasses de 100 ml par jour. « C'est la dose à laquelle on obtient des effets intéressants, explique Astrid Nehlig. Tout en sachant qu'il n'existe aucune directive européenne sur la quantité maximale journalière. Au

Canada en revanche, l'agence de santé fixe une limite à 400 mg par jour ». Il faut aussi tenir compte de la sensibilité de chacun. Laurent Chevallier opte pour le principe de précaution : « 2 tasses par jour, soit 100 mg de caféine environ, représentent une dose correcte. Et il faut veiller à ne pas cumuler d'autres sources de caféine (sodas, thé...) ».

## Le café aide à maigrir ?

Pas vraiment. « Selon des tests réalisés en chambres thermiques, le café en quantité modérée n'a pas d'influence sur le nombre de calories brûlées, explique Astrid Nehlig. Ou alors il faudrait en consommer des litres... ce qui n'est ni faisable, ni recommandable ! Et tout dépend de ce que vous mettez dans votre café : si vous le sucrez ou le dégustez « viennois », il ne risque pas de vous faire maigrir.

## Le café aide à soulager les maux de tête ?

« La caféine agit comme antalgique et possède une action anti-céphalées, explique Astrid Nehlig. Mais surtout, elle potentialise de 40 % l'action des antalgiques classiques, donc il est tout à fait judicieux de prendre son comprimé avec un café. Il est ainsi possible de diminuer la quantité de médicament ». « Mais au fil du temps, il peut y avoir un effet d'accoutumance, qui peut nécessiter d'augmenter les doses », tempère le Dr Laurent Chevallier.

## Je suis enceinte, je dois arrêter le café ?

« Aujourd'hui, le seuil maximal de caféine suggéré par les associations internationales de santé pour les femmes enceintes est fixé à 200 mg par jour, indique Astrid Nehlig. En revanche, au cours du troisième trimestre, l'élimination de la caféine est ralentie de trois fois. Elle circule donc plus longtemps dans l'organisme. Mieux vaut donc se passer complètement de café (et de thé, de sodas au cola...) durant cette période ». Idem avant de faire un bébé : une étude indique que la fertilité diminue si une femme boit plus de six tasses de café par jour. Quant à Laurent Chevallier, il le déconseille complètement : « à partir de 200 mg, il peut y avoir une augmentation du risque des accouchements prématurés. »

## Teneur moyenne en caféine des principaux vecteurs alimentaires

- Café expresso 35,7 mg pour une tasse de 50 ml
- Café filtre 51,3 mg pour 100 ml
- Café soluble reconstitué 48,4 mg pour 100 ml
- Déca 2,1 mg pour 100 ml

# LA CAFÉINE NE DONNE PAS DE PALPITATIONS

Bonne nouvelle pour les amateurs de café : la consommation de caféine ne serait pas associée à des problèmes cardiaques. Le café, ami ou ennemi de notre cœur ? Le débat agite la communauté scientifique depuis des années. Une nouvelle étude de l'université de Californie à San Francisco (Etats-Unis) bat en brèche l'idée selon laquelle le café provoquerait des palpitations cardiaques ou de l'arythmie (perturbation du rythme cardiaque).

Le DR Gregory Marcus, directeur de ces nouveaux travaux, assure même le contraire : la caféine serait même bénéfique pour la santé cardiaque.

« Les recommandations cliniques mettant en garde contre la consommation régulière de produits caféinés pour éviter les perturbations du rythme cardiaque devraient être reconstruites, affirme-t-il dans The Telegraph, comme il est inutile de déconseiller de manger du chocolat, du café ou du thé, puisque ces aliments peuvent avoir des bénéfices cardiovasculaires ». Pour arriver à cette conclusion, le Dr Marcus a analysé la consommation de café chez 1 388 personnes âgées en moyenne de 72 ans. Environ 60 % d'entre elles consommaient au moins une fois de la caféine par jour. Les



éventuelles contractions cardiaques prématuées ont été observées. Caractérisées par des palpitations, ces contrac-

tions anarchiques peuvent être le signe de troubles cardiaques tels que la fibrillation auriculaire (contraction rapide et irrégulière des oreillettes cardiaques), ou l'insuffisance cardiaque. Autant de troubles qui peuvent augmenter le risque d'arrêt cardiaque et de décès prématuré. Après examen minutieux, rien n'a permis d'établir une corrélation entre contractions cardiaques prématuées et consommation de caféine. L'étude, parue dans The American heart association ne devrait donc pas dissuader les accros à la caféine de bouder leur rituel du matin. Reste que le café demeure un stimulant qu'il convient de consommer avec modération, soit pas plus de 300 mg par jour (environ trois tasses).

## Palpitations : 4 causes que vous ignorez peut-être

On peut ressentir parfois une impression de petits coups dans la poitrine, avec des battements de cœur plus forts, plus rapides, voire irréguliers. La plupart du temps ce n'est pas grave. Devant ces palpitations, la première chose à faire est de se relaxer. Asseyez-vous et respirez profondément pendant plusieurs minutes, puis buvez un verre d'eau. Cela devrait aider à ramener le cœur à des pulsations plus raisonnables d'autant que vos palpitations ont peut-être une cause toute bête.

### Vous avez le nez bouché

Et pour mieux respirer, vous avez pris un décongestionnant nasal à base de pseudoéphédrine, une molécule à effet vasoconstricteur. Or, ces médicaments (vendus sans ordonnance) peuvent provoquer des palpitations chez les personnes sensibles ou qui souffrent d'hypertension. Ils peuvent même, selon les services de pharmacovigilance, augmenter le risque d'infarctus.

Pour déboucher votre nez, un lavage des narines avec un spray de sérum physiologique ou une solution saline demeure la meilleure solution, sans effets indésirables.

### Vous êtes déshydraté

Notre corps est constitué de 60 % d'eau. Aussi, perdre trop de liquide (en cas de forte transpiration) ou ne pas boire suffisamment peuvent conduire à un début de déshydratation. Cela se traduit par la bouche sèche, des crampes musculaires et des palpitations cardiaques. La déshydratation peut en effet provoquer des changements dans les électrolytes (les sels minéraux) de votre corps, ce qui fait baisser la pression artérielle et provoque de l'arythmie cardiaque.

Pour compenser les pertes en eau de notre corps (urines, transpiration, respiration) il est important de boire au moins 1,5 litre chaque jour.

### Vous manquez de fer

La carence en fer provoque de l'anémie : votre corps ne produit plus assez de globules rouges pour transporter l'oxygène dans le sang. Même si ce n'est pas systématique, l'anémie peut parfois provoquer des palpitations car le cœur bat plus fort pour pallier le déficit en globules rouges et augmenter le volume d'oxygène transporté.

Tous les jours, le corps élimine une petite quantité de fer à travers les cellules mortes, la desquamation, les selles et les urines. C'est la raison pour laquelle il faut subvenir quotidiennement à nos besoins avec une alimentation riche en fer. Et pour vérifier si vous n'êtes pas anémique, demandez à votre médecin un dosage de la ferritine.

# LE SOJA BOOSTERAIT LES TRAITEMENTS POUR LA FERTILITÉ

*La consommation d'aliments à base de soja donnerait un petit coup de pouce aux traitements d'aide à la procréation en protégeant les femmes des méfaits du bisphénol A.*

Une nouvelle étude publiée dans le *Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism* laisse entendre que les femmes qui suivent un traitement pour la fertilité ou qui envisagent de faire une fécondation in vitro, auraient tout intérêt à consommer des aliments à base de soja. Ces aliments protégeraient les femmes des méfaits de l'exposition au bisphénol A, un composé chimique qui réduit le volume d'œstrogènes. "Notre étude est la première à montrer une interaction possible entre le soja et le bisphénol A chez l'homme", déclare le principal auteur de l'étude, le Dr Jorge Chavarro, professeur de nutrition et d'épidémiologie à la Harvard Medical School de Boston (Etats-Unis).

### Un taux d'implantation d'embryons plus faible

Pour cette étude, les chercheurs ont examiné la relation entre l'exposition au BPA, l'alimentation et le taux de réussite des FIV parmi les 239 femmes ayant subi au moins une fécondation in vitro à l'Hôpital général du Massachusetts entre 2007 et 2012. Parmi les femmes qui ne mangeaient pas d'aliments à



base de soja, celles qui présentaient un taux élevé de BPA dans leurs urines étaient également celles ayant le plus faible taux d'implantation d'embryons ainsi que le moins de grossesses évolutives et le moins de naissances vivantes.

En comparaison, les mêmes concentrations de bisphénol A ne semblaient avoir eu aucun impact né-

gatif sur les résultats de FIV chez les femmes mangeant régulièrement du soja. "Nos résultats suggèrent que l'alimentation peut modifier certains des risques de l'exposition au BPA, un produit chimique qu'il est presque impossible d'éviter complètement en raison de son utilisation très répandue" ajoute l'auteur. D'abord proscrit dans les

biberons puis les contenants alimentaires pour enfants, le bisphénol A est interdit en France dans tous les contenants alimentaires et les tickets de caisse depuis janvier 2015. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale contre les perturbateurs endocriniens adoptée le 29 avril 2014.

## LA DÉPRESSION : UN MEILLEUR DÉPISTAGE NÉCESSAIRE

Des experts américains recommandent le dépistage de la dépression chez les adultes, les femmes enceintes et celles qui allaitent.

La dépression chez les adultes et en particulier chez les femmes enceintes doit être dépistée pour éviter les complications et les troubles associés aux enfants, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of the American Medical Association* (JAMA).

Les chercheurs de l'U.S. Preventive Services Task Force (USPSTF) ont publiés des nouvelles recommandations quant aux bénéfices du dépistage de la dépression chez les adultes dès l'âge de 18 ans et en particulier chez les femmes enceintes et celles qui allaitent.

Pour les femmes qui viennent d'accoucher, le dépistage doit être mis en œuvre avec des systèmes adéquats en place pour assurer un diagnostic précis, un traitement efficace et un suivi approprié. « La dépression est parmi les principales causes d'invalidité chez les personnes de 15

ans et plus. Elle affecte les individus, les familles, les entreprises et la société et est très fréquente. Cette pathologie est également fréquente chez les femmes enceintes et affecte non seulement la femme, mais son enfant ainsi », rappelle Albert Siu professeur des sciences de la santé du Mount Sinai School of Medicine, de New York.

Le fait de combiner ce dépistage à un système de soins appropriés améliorait les résultats cliniques des traitements avec une réduction des symptômes ou des rémissions. Ces traitements qui consistent en des antidépresseurs ou de la psychothérapie ou les deux combinés permettent de réduire le nombre de personnes souffrant de dépression. « Si la dernière génération d'antidépresseurs, qui augmentent la sérotonine - un neurotransmetteur -, dans le cerveau, peut parfois produire des effets secondaires néfastes, les risques sont faibles comparés aux bienfaits », concluent les chercheurs de l'étude. En revanche, pour les femmes enceintes et qui allai-

tent, les scientifiques conseillent par précaution la psychothérapie.

### La dépression, une maladie très fréquente

La dépression peut être diagnostiquée par un médecin généraliste, mais moins d'un quart des patients fait l'objet d'une prise en charge en France. « 25 % des personnes n'ont donc pas accès à un traitement par antidépresseurs ou par psychothérapies brèves et structurées », rappelle l'association France dépression. Les maladies psychiatriques sont au 3e rang des maladies les plus fréquentes et touchent 1 Français sur 5. En France, une personne sur 5 risque de connaître des troubles psychiques au cours de sa vie (dépression, anxiété, addiction, trouble alimentaire, trouble schizophrénique, trouble bipolaire...), des maladies qui représentent 8 % des dépenses de santé de l'Etat.

## NON, TOUS LES ÉCHECS NE SONT PAS NÉGATIFS

Comment ? En distinguant les échecs systématiques des échecs conjoncturels et ponctuels.

Ce sont les échecs systématiques, répétés qui posent problème au fond, car les échecs ponctuels peuvent s'expliquer par un environnement et un contexte donné (manque de temps et d'énergie par exemple).

### Comment éviter les échecs systématiques

Le psychologue donne quelques clés pour éviter la spirale des échecs systématiques :

- se focaliser davantage sur des objectifs à long terme qu'à court terme. Les premiers sont plus épanouissants alors que l'on a tendance à se pencher sur des objectifs plus proches et plus faciles à réaliser.

- fuir les environnements hostiles. Au bureau par exemple, les mails perturbent la concentration et nuisent à la créativité et peuvent interférer avec la réalisation des projets. Fermer sa boîte de réception et "déconnecter" un peu en éloignant son smartphone et autres sources de distraction peut aider à créer un environnement plus propice à la réussite.

- adapter la durée du travail. Rien ne sert de faire des heures uniquement pour faire acte de présence. "Rester des heures durant au bureau crée paradoxalement des opportunités pour des échecs systématiques", insiste Art Markman. Écouter ses capacités et sa fatigue et arrêter de travailler quand on ne se sent plus productif, voilà une astuce qui peut aider à progresser.

## Les chefs d'Etat du NEPAD saluent le rôle de l'Algérie et du président Bouteflika dans le développement de l'Afrique

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra a affirmé que les chefs d'Etat membres du NEPAD (Nouveau partenariat du développement en Afrique) ont salué, hier à Addis-Abeba, le rôle "important" de l'Algérie et du président, Abdelaziz Bouteflika dans le développement du continent africain.

"J'ai eu l'honneur de transmettre la vision du Président Abdelaziz Bouteflika quant aux perspectives de cet ambitieux programme du continent africain et son analyse des développements de la situation économique en Afrique à la lumière de la baisse des prix des matières brutes produites par les pays africains et la chute des cours des hydrocarbures qui a affecté de nombreux pays", a indiqué M. Lamamra

Le chef de la diplomatie algérienne a souligné que la réalisation de ces projets avait enregistré "une avancée importante". Les participants ont tenu à cet effet à adresser leurs "remerciements à l'Algérie et au Président Bouteflika pour ce rôle positif au service du développement durable dans le continent africain", a-t-il dit.

## RÉFORME DE L'ONU M. Lamamra prend part à Addis-Abeba à la réunion du Comité des dix

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a pris part hier à Addis-Abeba, à la réunion du comité des dix de l'Union africaine sur la réforme des Nations unies.

L'Organisation panafrique qui a toujours milité pour un système ouïen "plus juste et mieux équilibré" compte réaffirmer sa revendication pour que l'Afrique soit représentée au sein des instances de décision de l'ONU, en particulier au Conseil de sécurité avec le statut de membre permanent.

Cette évolution est dictée, selon les dirigeants africains, par le nombre croissant des pays membres

des Nations unies, à laquelle il faudra ajouter les phénomènes liés à l'explosion démographique en Afrique, la persistance des guerres civiles, les changements climatiques et le phénomène migratoire.

Pour faire aboutir la revendication de l'Afrique, le Comité des dix s'était engagé à entreprendre une "campagne intense" à tous les niveaux, notamment auprès des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. L'Algérie, membre de ce comité, n'a eu de cesse de plaider pour l'accélération du processus de réforme de l'ONU afin "d'affirmer sa légitimité et d'accroître son efficacité face aux nouveaux défis qui menacent l'humanité".

## M. Lamamra prend part aux travaux du sommet du MAEP

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a pris part hier après-midi à Addis-Abeba aux travaux du sommet du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). Les travaux de ce sommet ont été présidés par le chef d'Etat kenyan, Uhuru Kenyatta, en sa qualité de président du Forum du MAEP.

Ce Mécanisme, initié lors du sommet de l'Union africaine qui s'est tenu à Durban (Afrique du Sud) en juillet 2002, est, dans son esprit et sa démarche, un instrument d'auto-évaluation participative élaboré par les Africains et pour les Africains. Il est ouvert à tout Etat membre

de l'UA. Instrument d'évaluation approprié et mutuellement accepté, il est en tant que processus politique, un vecteur important de l'intégration africaine.

En vertu du mandat qui lui est confié, le MAEP veille à ce que les politiques et pratiques des Etats membres se conforment aux valeurs convenues dans les domaines d'intervention identifiés, en l'occurrence la démocratie, la gouvernance et le développement socio-économique. De ce fait, les pays membres de ce Mécanisme sont soumis à des revues périodiques afin d'évaluer les progrès enregistrés dans l'atteinte des objectifs arrêtés d'un commun accord.

## Lamamra réaffirme l'engagement de l'Algérie pour une position africaine commune

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a réaffirmé hier à Addis-Abeba l'engagement de l'Algérie en faveur d'une position africaine commune qu'elle s'attelle à "promouvoir dans tous les fora bilatéraux et multilatéraux".

M. Lamamra qui a représenté le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la réunion du Comité des dix chefs

d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine sur la réforme des Nations unies, sous la présidence du chef d'Etat du Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, a souligné "l'importance stratégique" de la question de la réforme des Nations unies. Il a relevé que cette réforme appelle une "action unifiée et coordonnée" de l'Union africaine afin de promouvoir les revendications "légitimes" de l'Afrique, telles qu'exprimées dans le

## Le 26<sup>e</sup> Sommet de l'UA s'ouvre aujourd'hui à Addis-Abeba sous le thème "2016, année des droits de l'homme en Afrique"

Le 26<sup>e</sup> Sommet ordinaire de l'Union africaine (UA), dont l'ouverture aura lieu aujourd'hui à Addis-Abeba avec la participation d'une cinquantaine de chefs d'Etat et de Gouvernement dont le Premier ministre Abdelmalek Sellal, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est placé cette année sous le thème dominant des "droits de l'homme en Afrique".



L'importance donnée à ce thème trouve son explication dans la décision de l'organisation panafrique qui avait déclaré "2016, année des droits de l'homme en Afrique, avec un accent particulier pour les droits des femmes".

Pour ce faire, l'UA a lancé une série d'activités tout au long de l'année en cours, en vue de "mettre en valeur les acquis enregistrés jusqu'ici, examiner la situation actuelle des droits de l'homme sur le continent et faire le point sur ce qui reste à faire pour la mise en place d'une culture du respect des droits de l'homme en Afrique", a-t-on expliqué auprès de la Commission de l'UA.

Il s'agit également d'explorer les voies et moyens pour "faire face aux enjeux des droits de l'homme sur le continent".

Ces activités visent à initier une campagne visant à "créer une plus grande dynamique et impliquer les parties prenantes et les partenaires à tous les niveaux" pour "permettre à tous les acteurs clés de s'approprier, plus précisément les bénéficiaires des droits consacrés dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples".

Pour une continuité de la campagne au-delà de l'année 2016, il est prévu que la Conférence continentale sur la promotion et la protection des droits de l'homme adopte un plan d'action décennal qui sera soumis pour adoption au sommet des dirigeants africains et fera partie du plan directeur de la feuille de route pour les droits de l'homme en Afrique.

La vision de l'UA est d'accélérer les progrès vers une Afrique intégrée, prospère et inclusive, constituant une force dynamique sur la scène continentale et mondiale".

Dans ce cadre plus précisément, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, qui conduit la délégation algérienne à la 28<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de l'UA, a souligné que l'Agenda 2063 constitue "la continuité de la vision stratégique énoncée par le Président Abdelaziz Bouteflika, et qu'il convient d'accompagner au plus haut niveau politique".

Le chef de la diplomatie algérienne a, par la même occasion, mis l'accent sur l'importance des efforts menés par les Etats membres de l'UA, rappelant, à ce titre, que l'Algérie, pays figurant parmi les six Etats pionniers identifiés pour prendre part à l'étude sur l'intégration de l'Agenda 2063 dans

les politiques nationales, a reçu une mission conjointe de l'UA et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.

Il a précisé qu'à travers ses interactions avec les différentes institutions nationales, l'Algérie fournit les éléments de base pour "l'élaboration de la stratégie de domestication de l'Agenda 2063", soulignant la nécessité pour l'Afrique de "rester une derrière son agenda pour le développement, tout en essayant de se procurer les moyens d'être partie prenante et un interlocuteur crédible dans le concert international".

### Pour une transformation socioéconomique plus active de l'Afrique

De son côté, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma, a plaidé en faveur d'un rôle "central" de la jeunesse africaine dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 pour le développement du continent, tout en mettant l'accent sur l'éducation, la formation et l'innovation comme actions principales inscrites au cœur des politiques de développement des Etats africains et du continent.

Selon la présidente de la Commission de l'UA, la réussite de l'Agenda 2063 "repose sur le dévouement collectif et la responsabilité de l'ensemble des acteurs", précisant que la participation "efficace" des différentes parties prenantes est un facteur "clé" de succès de cet Agenda.

Elle a ajouté que les aspirations contenues dans ce projet "réflechissent le rêve de prospérité et de bien-être partagés, d'unité et d'intégration d'un continent de citoyens libres et d'horizons élargis, où le potentiel des hommes, des femmes et des jeunes, est mis en valeur, loin de la peur, de la maladie et du besoin".

L'Agenda 2063 est considéré comme une stratégie globale pour optimiser l'utilisation des ressources de l'Afrique au profit de tous les Africains.

Il vise à encourager la discussion entre l'ensemble des parties prenantes pour orienter le continent africain sur les voies et moyens de consolider les progrès en cours et mettre à profit toutes les possibilités qui s'offrent à court et à moyen termes, en vue d'une transformation socioéconomique plus active de l'Afrique pendant les cinquante prochaines années.

## Le représentant du Président soudanais met en exergue le rôle de l'Algérie au sein du NEPAD

Le représentant du président soudanais Omar Hassan El Bachir au sommet du NEPAD (Nouveau partenariat du développement en Afrique) Ibrahim Daghchil a affirmé, hier à Addis-Abeba que l'Algérie tenait un rôle essentiel et fondamental dans ce partenariat à travers le lancement de projets de développement importants en Afrique. Dans une déclaration à l'APS en marge de la tenue du sommet du NEPAD, M. Daghchil a indiqué que l'Algérie en tant qu'Etat fondateur tenait un rôle essentiel et fondamental au sein de ce programme à travers le lancement de projets de développement importants dans le continent et en supervisant le suivi et l'exécution des projets. Le représentant du président soudanais a souligné par ailleurs le rôle "important et essentiel" du Président Bouteflika dans le suivi de l'application des projets lancés dans le cadre du NEPAD, citant notamment la route transcontinentale, le gazoduc Alger-Abuja et la ligne ferroviaire reliant Yohannes (Afrique du Sud) à Djibouti. Il a soutenu que la réalisation de ces grands projets dépendait essentiellement de la volonté des pays africains à unir leurs efforts pour garantir un développement durable au profit des peuples du continent.

## ATTENTAT AU NIGERIA: L'Algérie condamne et se dit solidaire avec le Nigeria pour lutter contre le terrorisme

L'Algérie a condamné jeudi le double attentat perpétré mercredi dans la ville de Chibok (Nigeria) et a affirmé de demeurer solidaire avec le Nigeria dans son combat pour défaire du terrorisme, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. «La secte terroriste de Boko Haram récidive encore dans la région du Nord-Est du Nigeria, théâtre de l'enlèvement en 2014 de 219 jeunes lycéennes, en perpétrant un sanglant double attentat dans un marché de la ville de Chibok dans l'Etat de Borno» a-t-il affirmé dans une déclaration à l'APS.

«Cet acte criminel, que nous condamnons avec force, ne peut en aucun cas avoir raison de la détermination du gouvernement et du peuple nigérians à faire échec à l'entreprise terroriste dans la région avec l'aide des pays amis de la sous-région engagés dans une lutte implacable contre le terrorisme», a-t-il ajouté. «L'Algérie est et demeure solidaire avec le Nigeria dans son combat pour se défaire de ce fléau et pour restaurer la sécurité sur l'ensemble de son territoire au bénéfice de son peuple et des peuples de la région», a-t-il soutenu.

APS

## SYRIE

## Washington demande aux rebelles de participer aux pourparlers de paix

Les demandes des rebelles syriens qui réclament une aide internationale pour les zones assiégées dans le pays sont «légitimes» mais ne doivent pas les écarter de la table des négociations, qui devaient s'ouvrir pour un nouveau cycle hier à Genève, a estimé Washington.



La principale coalition d'opposition en Syrie a annoncé plus tôt jeudi qu'elle ne participerait pas aux pourparlers de paix sous égide des Nations unies tant qu'un accord n'est pas trouvé pour acheminer vivres et soins pour les civils se trouvant dans des zones en état de siège.

La diplomatie américaine insiste de son côté sur l'importance de maintenir un élan qui mènerait à une résolution pacifique du conflit qui ravage la Syrie depuis cinq ans, faisant plus de 260.000 morts.

«Il s'agit d'une opportunité vraiment historique pour eux d'aller à Genève pour proposer des moyens sérieux, pratiques d'instaurer un cessez-le-feu et d'autres mesures pour créer de la confiance», a déclaré le porte-parole du département d'Etat américain, Mark Toner.

«Et nous continuons de penser qu'ils devraient la saisir sans conditions préalables», a-t-il expliqué, ajoutant que «ces demandes, bien que légitimes, ne devraient pas empêcher les pourparlers d'aller de

l'avant». Le porte-parole de la diplomatie américaine a évoqué une estimation de l'ONU selon laquelle 486.000 Syriens sont pris au piège dans des zones assiégées, dont 274.000 sont encerclés par les forces du régime de Bachar al-Assad.

«Toutes les parties doivent permettre de façon immédiate, inconditionnelle et sans entrave à l'aide humanitaire d'être acheminée vers ceux qui en ont besoin dans toutes ces zones assiégées», a poursuivi Mark Toner.

## La Corée du Sud considère le déploiement du système de défense antimissile américain THAAD bénéfique pour sa sécurité

Le ministère sud-coréen de la Défense a déclaré hier que déployer le système de défense antimissile américain THAAD (Terminal High Altitude Area Defense) serait bénéfique pour la sécurité et la défense du pays.

Le porte-parole du ministère de la Défense, Kim Min-seok, a indiqué lors d'une conférence de presse que des discussions étaient en cours au sein du gouvernement des Etats-Unis afin de déployer le THAAD dans les camps de soldats américains stationnés en Corée du Sud.

M. Kim a précisé que la Corée du Sud n'a jamais reçu de demande de la part des Etats-Unis pour le déploiement du THAAD, mais a souligné que le déploiement de ce système de défense antimissile serait bénéfique pour la sécurité et la défense du pays.

Le porte-parole a ajouté que le gouvernement sud-coréen allait examiner toutes les mesures possibles pour défendre le pays contre les menaces balistiques et nucléaires de la République populaire démocratique de Corée (RPDC).

M. Kim a tenu ces propos après que Pyongyang ait annoncé le 6 janvier avoir testé sa première bombe à hydrogène. Séoul s'attend à ce que la RPDC continue ses provocations avec l'envoi à tout moment d'un missile balistique à longue portée.

La RPDC a en effet procédé à des tests de missiles balistiques à longue portée quelques mois avant ou après ses trois premiers tests de bombe nucléaire. Deux mois avant son troisième essai nucléaire en février 2013, la RPDC avait envoyé en orbite un sa-

ellite avec une fusée à trois étages Unha-3 que Séoul et Washington avaient considéré comme un missile balistique.

M. Kim a indiqué que le ministère rassemble et analyse actuellement les informations sur le THAAD afin de déterminer la faisabilité militaire de ce système de défense antimissile.

Le THAAD, développé par l'entreprise américaine de défense Lockheed Martin, est conçu pour abattre des missiles à une altitude pouvant aller de 40 à 150 km. La Corée du Sud est en train de développer sa propre technologie de défense antimissile, baptisée KAMD (Korea Air and Missile Defense), afin d'intercepter des missiles à une altitude inférieure à 40 km.

## POLOGNE

## Adoption par le Parlement d'une loi controversée sur la justice

Les conservateurs eurosceptiques au pouvoir en Pologne ont fait voter, jeudi, par le Sejm (chambre basse du Parlement) où ils détiennent la majorité, la loi controversée soumettant le parquet et le procureurs au contrôle direct du ministre de la Justice.

En vertu de la nouvelle loi adoptée par 236 voix pour et 209 contre, la fonction de procureur général sera exercée par le ministre. Ce dernier aura notamment le droit d'intervenir dans chaque enquête, auprès de tout procureur, rapportaient des médias locaux.

La nouvelle loi annule la réforme introduite en 2009 par la majorité centriste précédente qui faisait du parquet une institution indépendante du pouvoir politique. Tous les

partis d'opposition ont reproché au parti Droit et Justice (PiS, au pouvoir) de «politiser» à nouveau le parquet.

Selon les conservateurs, il s'agit de

mettre fin à une «expérience complètement ratée» de la précédente coalition gouvernementale (droite libérale et centre), qui diluait, selon eux, la

responsabilité des actions du parquet.

La nouvelle loi modifie les structures du parquet au niveau national et régional, ce qui, selon l'opposition, pourrait servir de prétexte pour une surveillance des procureurs.

Depuis leur arrivée au pouvoir en Pologne, les conservateurs ont adopté une série de réformes (Justice, médias publics entre autres), provoquant la colère de Bruxelles.

La brouille entre la Pologne et

l'Union européenne (UE) est intervenue après que le nouveau gouvernement polonais ait imposé cinq nouveaux juges dans la composition du Tribunal constitutionnel et confié au ministre du Trésor, le pouvoir de nomination des dirigeants des médias publics (TV, Radio et Agence de presse).

Bruxelles a rétorqué en ouvrant un débat sur l'état de droit en Pologne suivi du lancement, à l'encontre de Varsovie, de la première étape de la procédure de sauvegarde de l'Etat de droit.

Varsovie et Bruxelles tentent de calmer le jeu, mais la poursuite de réformes controversées par les conservateurs risque d'envenimer les rapports entre la Pologne et la Commission européenne.

## AUSTRALIE

## Alertes à la bombe contre plusieurs écoles

Plusieurs écoles ont été évacuées ou fermées en Australie hier à la suite d'alertes à la bombe infondées survenues peu après des menaces similaires reçues par des établissements européens.

Des milliers d'élèves scolarisés dans divers établissements des Etats de Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria sont concernés, selon des médias locaux.

Une vingtaine d'écoles en France, en Italie et en Grande-Bretagne avaient été placées sous surveillance jeudi après des menaces anonymes.

Mardi, plusieurs établissements parisiens et britanniques avaient déjà reçu des appels anonymes faisant état de la présence de colis piégés dans leur enceinte, alertes qui se sont avérées infondées.

«La police de Victoria peut confirmer qu'elle considère que les appels téléphoniques reçus par des écoles de l'Etat étaient des canulars», a dit celle-ci dans un communiqué.

«Nous sommes au courant que des écoles dans d'autres Etats et dans d'autres pays ont reçu des appels similaires ces dernières 24 heures».

Il n'existe aucune menace contre les écoles en question, a ajouté la police.

Un porte-parole de la police de Nouvelle-Galles du Sud, cité par la presse, a dit pour sa part enquêter sur cette question, sans autre précision.

Canberra, participant aux frappes aériennes de la coalition emmenée par les Etats-Unis contre l'organisation terroriste auto-proclamée «Etat islamique» (Daech/EI) en Irak et en Syrie et aide à la formation des forces de sécurité irakiennes.

Le niveau d'alerte terroriste a été relevé fin 2014 en Australie tandis que les lois sur la sécurité nationale ont été durcies et que plusieurs raids antiterroristes ont été menés.

Plusieurs attaques ont eu lieu sur le sol australien, dont le meurtre d'un employé de la police en octobre.

## Encore «des années» pour mettre l'armée afghane à niveau

Le général américain pressenti pour devenir le nouveau commandant de l'OTAN en Afghanistan a reconnu jeudi qu'il faudrait «des années» avant que l'armée afghane soit capable de maîtriser la situation sécuritaire dans le pays.

«Je suis d'accord sur le fait que la situation sécuritaire dans le pays s'est détériorée en 2015, après la fin de la mission de combat de l'OTAN en Afghanistan», a déclaré le général John «Mick» Nicholson devant la commission des forces armées du Sénat, qui doit approuver sa nomination.

Même si l'armée afghane a fait des «progrès constants», «dans certains domaines il y a encore des années de travail, en particulier dans le domaine de l'aviation», a indiqué le général Nicholson.

Il n'a pas exclu de demander à l'administration américaine de revoir ses prévisions de retrait des troupes américaines du pays, si besoin est.

La situation sécuritaire a changé en 2015, avec notamment un accroissement de la pression des groupes extrémistes, a-t-il souligné.

Le groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» essaie de s'implanter, et Al Qaïda a tenté d'installer un camp d'entraînement près de Kandahar, a-t-il rappelé.

«Ce sont des changements» que «je vais devoir examiner», pour «déterminer si nous avons le bon niveau de capacité antiterroriste pour faire face», a-t-il souligné.

Pour l'instant, l'administration prévoit de laisser 9.800 hommes dans le pays pendant la plus grande partie de 2016, puis de réduire l'effectif à 5.500 à partir de 2017.

Mais certains, comme le sénateur américain John McCain, critiquent ce retrait américain, jugé prémature au regard de la situation sur place.

«Le monde a déjà abandonné l'Afghanistan une fois, le laissant sombrer dans un chaos qui a contribué à la pire attaque terroriste» qu'aït connue les Etats-Unis, a-t-il souligné jeudi, «nous ne pouvons pas nous permettre la même erreur».

Le général Nicholson a promis de fournir une nouvelle évaluation des forces nécessaires sur place dans les 90 jours suivant sa prise de fonction. «Nous devons avoir cette discussion le plus vite possible», a-t-il dit.

L'aviation afghane a reçu en janvier des Etats-Unis ses quatre premiers avions A 29 «Super Tucano», des petits avions d'attaque au sol dont l'armée afghane a grand besoin pour soutenir ses troupes au sol. Elle doit recevoir au total 20 de ces avions.

## TUNISIE L'Algérie participe à la 4<sup>ème</sup> édition du festival international de l'art du clown d'El Mhamdia

L'artiste algérien Adel Fares prendra part à la 4<sup>ème</sup> édition du festival international de l'art du clown d'El Mhamdia (Tunisie), prévu du 12 au 16 mars prochains avec la participation d'artistes de plusieurs pays, indiquent les organisateurs. Riche d'une carrière de plus de 20 ans dans l'art du clown, des marionnettes et d'illusionnisme, Adel Fares surnommé "Sam", a déjà participé à des manifestations similaires aussi bien en Algérie qu'à l'étranger notamment en Tunisie, en France et en Roumanie. Outre "Sam", la manifestation verra également la participation d'artistes venus de Tunisie et d'Europe à l'instar de "Rosa" d'Espagne et "Gianni" d'Italie. Par ailleurs, cette manifestation organisée depuis 2013 par l'association "Farha" en collaboration avec la direction régionale de la culture de Ben Arous, verra des présentations théâtrales et des animations pour enfants.

### Concert

## Le groupe «CoraSon de México» entonne la musique Mariachi à Alger

La formation musicale mexicaine «CoraSon de México» de chant et de danse traditionnelle, a animé jeudi soir à Alger un concert de musique populaire dite «mariachi» rehaussée par une danse folklorique devant un public enchanté. Organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), le spectacle a drainé un public nombreux, venu pour apprécier et découvrir le Mariachi, des chants interprétés sur un fond musical original à base d'instruments à cordes.

Trompettes, violons, saxophone, guitarron (guitare basse mexicaine à six cordes) et une vihuela (petite guitare), les membres du groupe ont impressionné le public par une performance musicale dite mariachi, rythmée par des mouvements de Zapateo (taper des pieds), une danse mexicaine traditionnelle. Formé de 9 musiciens, le groupe comprend des danseurs, des solistes ainsi que des guitares dans leurs multiples formats traditionnels dont la guitarron.

Dirigé par Alejandro Pinto, danseur et guitariste, le groupe a interprété, parfois sur un ton humoristique, une quinzaine de chansons aux couleurs musicales traditionnelles qui versent dans le mariachi.

Chantant la vie, l'amour, l'humour et la joie, «Corason de Mexico» a recueilli les faveurs d'un public «charmé» qui a ovationné et applaudî les performances du groupe. Puisant ses chants dans les traditions mexicaines, le groupe a interprété un répertoire composé de mariachi, de boleros, mexicains, de valses traditionnelles de Veracruz et de chants azteques en langue nahuatl, a expliqué Simon Bolzinger, producteur et membre de l'Association musique et culture d'Amérique du sud et des caraïbes. Crée en 1996 et basé à Marseille (France), «CoraSon de Mexico» est composé d'une quinzaine de musiciens et danseurs qui s'étaient rencontrés en 1990 dans un ballet. Le danseur et joueur de guitarron, Alejandro Pinto qui dirige les groupes Masehualistli (danse et musiques traditionnelles mexicaines) et le Mariachi CoraSon de México, a intégré plusieurs ballets au Mexique et en France.

APS

## CONSTANTINE 2015 : Une fresque musicale séduisante venue d'Oran et d'Oum El Bouaghi

Une fresque musicale séduisante alliant les beaux rythmes de la chanson bédouine oranaise et les envoûtantes mélodies chaouies, a subjugué jeudi soir à Constantine le public de la salle Ahmed Bey, à l'ouverture de la semaine culturelle d'Oran et d'Oum El Bouaghi.



Plusieurs artistes de la chanson oranaise, comme Sid-Ahmed Guettaï, Cheikh El Habri Soltane et Saber Houari ont gratifié l'assistance, sous la houlette de Kouider Berkane, des plus beaux chefs-d'œuvre des grands Blaoüi Houari et Ahmed Wahbi, notamment, arrachant des flots d'ovations.

El Bahia a pesé de tout son charme et présenté, également, l'élegance de la femme oranaise au cours d'un défilé de mode haut en couleurs, signé Hasnia Mancer Boutarâa, à travers lequel la mystique robe oranaise, perlée de velours et de dentelle a enthousiasmé la gent féminine.

Venu de la ville de Sidi Rghis, le groupe «Les Berbères» avec le truculent chanteur Joe qui s'entend pour faire fusionner le style moderne, le rythme chaoui et la musique rock. Joe qui a choisi de troquer les traditionnels Gasba (flûte) et Bendir contre une batterie et deux synthétiseurs a longtemps fait danser les présents.

Joe, de son vrai nom Djamel Saber, a interprété «Amghar», «Ithri» et tant d'autres chansons des différents albums de son

groupe que le public semblait connaître par cœur.

Pour revenir à la semaine culturelle d'Oran dans la ville des ponts, prévue jusqu'au 31 janvier, elle proposera aux Constantinois de mieux connaître l'histoire, la culture, l'art et le savoir-vivre de la capitale de l'ouest algérien.

Des expositions multiples, relatant à travers des tableaux, l'histoire mouvementée et passionnante d'El Bahia, la colonisation espagnole et française et la présence ottomane, sont également au menu de la manifestation organisée dans le cadre de «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

En parallèle, une autre exposition mettra sous les feux des projecteurs les personnalités artistiques qui ont marqué le pays, et qui restent une référence pour la culture d'Oran: Blaoüi Houari, Ahmed Wahbi, Abdellakar Alloula, Sabah Essaghira et tant d'autres figures ayant marqué le champ culturel national. Une troisième exposition, signée des élèves de l'Ecole régionale de

Beaux-arts d'Oran, permet d'admirer les ruelles d'El Bahia, ses principaux vestiges touristiques et ses sites captivants.

D'Oum El Bouaghi, l'histoire de la «Melfha» chaouie est racontée à travers une exposition d'une vingtaine de modèles présentés, en même temps que l'imposant tapis haraki et le hambel (tapis berbère) aux couleurs chaudes.

Le public constantinois découvrira également l'art culinaire chaoui à travers un stand réservé aux plats et aux friandises les plus connus dans la région d'Oum El Bouaghi. Organisée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), dans le cadre du programme d'animation de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», la semaine culturelle des wilayas d'Oran et Oum El Bouaghi donnera aussi lieu à des soirées animées par le mounchid oranaïs Mansour Belkacem, les troupes Rouabi, Ithran, et le groupe de rap TBB. Une conférence sur l'histoire et le patrimoine d'Oran sera donnée samedi par l'universitaire Massinissa Ourabah.

## Un OSN tout feu tout flamme sous la baguette du maestro ukrainien Volodymyr Sheiko

C'est un Orchestre symphonique national (OSN) «tout feu tout flamme», dirigé de main de maître par le maestro ukrainien Volodymyr Sheiko, qui a ébloui, jeudi soir, le public constantinois au théâtre régional de la ville.

Les spectateurs, très nombreux, ont rapidement été plongés dans le bain de la grande musique, se laissant prendre par les rythmes soutenus et entraînants des notes des grandes œuvres de l'opéra universel.

Le concert dirigé par Volodymyr Sheiko et soutenu par la présence exceptionnelle de la concertiste algérienne Louiza

Hamadi au piano, de la soprane ukrainienne Ohka Fomichova et du ténor Dmytro Kuzmin n'a pas tardé à conquérir le public constantinois, charmé par le talent et l'élégante prestance des artistes. Le mélange de styles réussi, mêlant musique classique universelle et musique algérienne, à travers des morceaux choisis du patrimoine algérien comme «Abadan Omri» et «Qacemtina Hiya Gharami», arrangés par Hocine Boufifour, a constitué l'un des moments forts de cette soirée organisée dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015». L'assistance,

subjuguée, a apprécié des œuvres des grands compositeurs Frantz Liszt, Gioachino Rossini et Giuseppe Verdi auxquels l'OSN et ses invités ont rendu un bel hommage par leurs interprétations parfaitement maîtrisées. La concertiste Louiza Hamadi, au piano, a ouvert la soirée en interprétant le concerto n°1 pour piano et orchestre en mi-bémol majeur du compositeur Frantz Liszt. Elle a ébloui le public par une prestation haut de gamme et tout en finesse. Cette jeune algérienne âgée à peine de 28 a fait montrer d'un haut sens du professionnalisme au grand honneur des présents qui n'ont

pas caché leur fierté de voir leur compatriote se fondre aisément dans des références mondiales de la musique classique.

Quelques minutes seulement avant son entrée sur scène, Louiza Hamadi, versée plutôt dans le style de la musique romantique classique, et qui s'est dite émerveillée par la beauté du TRC et de Constantine qu'elle visitera pour la première fois, a indiqué à l'APS que son souhait était simplement de «plaire au public constantinois».

Plus de soixante artistes, entre musiciens algériens et ukrainiens ont pris part à cette présentation de haute volée.

## «Mélodies arabes et brise flamenco», un concert prolifique présenté à Alger par «Gani Mirzo et Neila Benbey Quartet»

«Mélodies arabes et brise flamenco», un concert de musique onirique animé jeudi soir à Alger par le groupe «Gani Mirzo et Neila Benbey Quartet», une fusion prolifique regroupant quatre nationalités qui a gratifié le public nombreux d'un florilège de pièces issues de différents terrains culturels de la Méditerranée. L'acoustique de l'Auditorium Aissa Messaoudi de la Radio Algérienne offrant des normes vibratoires conformes aux règles strictes de la technique, a permis la mise en valeur de la richesse et la diversité de la dizaine de pièces proposée par le Quartet, 80 minutes.

L'Algérienne Neila Benbey, au chant, et au «Def» (tar d'un diamètre plus grand), le Syrien Gani Mirzo au luth et au «Bouzouki» (Luth à petite caisse et au manche long fretté), l'Espagnol Javi Luque à la guitare et le Cubain Martin Melendes au violoncelle, ont embarqué l'assistance dans les mélancoliques

dres du propos, dans des textes écrits par de grands poètes arabes et espagnols. Entonnées, entre autres pièces, par Neila Benbey avec une voix présente et pure, les poésies «Marfaâ» et «Yadûki», du Syrien Nizar Qabani (1923-1998), rendues dans les modes orientaux du Hidjaz et du bayati, ainsi que «Como la piel de un fruto» de l'Espagnol José Augustín Goytisolo (1928-1999), interifiant deux airs de flamenco, ont particulièrement enchanté le public.

Les pièces «Sharazade», «Mayor dolor del amado», «Wek tereke», «Bulerias», «Visita» et «Taraqqab» ont également été présentées par la cantatrice algérienne, très applaudie par le public, recueilli dans un silence religieux pendant l'exécution des chants. Gani Mirzo a, quant à lui, fait montre de toute l'étendue de son talent de compositeur et d'interprète dans les pièces instrumentales «Miran» et «Wek tereke», renvoyant à

une danse kurde, notamment. En présence de l'ambassadeur d'Espagne à Alger M. Alejandro Polanco Mata, le Quartet a brillé de maîtrise et de virtuosité, donnant du plaisir au public qui a apprécié les mélodies et l'accompagnement en accords de Gani Mirzo, les solos et les arpèges de Javi Luque, et les lignes de basse de Martin Mendes, arché à la main ou sans, bravant les difficultés de son instrument.

Alliant l'Orient à l'Occident dans des rythmes ternaires et une alternance modale emprunté d'intelligence et de créativité, le groupe «Gani Mirzo et Neila Benbey Quartet», qui a déjà produit deux CD, a plaidé pour un brassage des genres ouvert sur le patrimoine de plusieurs cultures. Organisé par l'Institut Cervantès d'Alger, en collaboration avec la Radio Algérienne, le concert «Mélodies arabes et brise flamenco», a été programmé pour une représentation unique.

# ALGÉRIE - FRANCE

## Le ministre des Moudjahidines en France, une visite historique qui s'achève avec une note d'optimisme

**Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a achevé une visite de travail de trois jours en France, la première du genre, avec une note d'optimisme quant à la volonté des deux pays de régler les dossiers liés à la mémoire.**

«Si je n'étais pas optimiste, je ne serais pas venu en France pour une visite de travail», a-t-il dit mercredi, à l'issue de la cérémonie de recueillement à Saint-Michel (Paris) devant la plaque commémorative des massacres d'Algériens le 17 octobre 1961, relevant que l'Algérie et la France vivent, à travers le recueillement, «un jour historique» dans leurs relations.

Durant son séjour, le ministre s'est entretenu avec des hauts responsables français, notamment du parlement et du ministère de la Défense qui a un lien direct avec les problèmes de l'histoire commune.

Dans sa mission de sensibilisation du pouvoir législatif sur le règlement de la question de la mémoire, «sans arrière-pensée, sans tabous et sans complexe», M. Zitouni a eu mardi des pourparlers avec le président du Sénat, Gérard Larcher, et jeudi avec le président de l'Assemblée française, Claude Bartolone.

A chaque occasion qui lui était présentée, il n'a cessé de dire qu'il était porteur d'un message «clair» à la France et aux Français «les assurant de la volonté de l'Algérie d'établir un climat de confiance pour construire un avenir prometteur pour les relations entre les deux pays».

Au cours de ses entretiens avec le secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants et de

la Mémoire, Jean-Marc Todeschini, trois grands dossiers ont été mis sur la table des négociations et des discussions. Il s'agit de ceux relatifs aux archives, aux disparus et aux essais nucléaires dans le sud algérien durant la colonisation.

Il a eu, également jeudi, avant de regagner Alger, des entretiens avec le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

Il a affirmé, dans ce cadre, que les questions en rapport avec l'histoire commune «a générée des divergences» entre l'Algérie et la France, mais «aujourd'hui nos relations ont connu une évolution dans différents domaines», soulignant que ce volet constitue «l'axe principal» dans les relations entre les deux pays pour que s'établisse une «confiance mutuelle».

M. Zitouni a lancé, en outre, un message fort lorsqu'il a dit qu'il n'y avait «aucun déferlement» entre l'Algérie et la France, indiquant avoir constaté un changement d'attitude et de ton de la France au sujet des questions liées à la mémoire.

«Nous n'avons, avec la France, aucun différend. Nous avons seulement, entre nous, des dossiers en suspens qui empêchent constamment nos relations», a-t-il précisé mercredi soir devant les moudjahidines de France et les Français amis de la révolution algérienne, au Centre culturel algé-



rien de Paris. Sur ces dossiers, le ministre a estimé que «le langage et le ton ont changé (du côté français) et il en est de même pour certaines positions, notamment celles liées à notre histoire commune», soulignant que les Algériens «n'éprouvent aucune hostilité ni rancœur vis-à-vis du peuple français».

Sur le plan du bilatéral, M. Zitouni a fait remarquer que les relations entre les deux pays «se sont beaucoup améliorées», appelant à plus de résultats «palpables» pour construire l'avenir des générations futures des deux côtés de la Méditerranée.

«Notre histoire commune doit constituer une force pour construire le futur des générations montantes des deux pays. Nous sommes dans une étape très importante. Nous disposons de dossiers que nous allons étudier ensemble à travers des commissions mises en œuvre à cet effet et je considère que ces commissions mixtes sont déjà une évolution importante sur le plan bilatéral», a-t-il dit, ajoutant que le climat est «favorable», et qu'il faut «juste» les prendre en charge avec «sérieux et responsabilité» dans le cadre des lois en vigueur dans les deux pays.

## 59<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA GRÈVE DES 8 JOURS Riche programme à l'occasion de la célébration

Le musée national du Moudjahid a arrêté en collaboration avec l'office national de Ryad El-feth, un riche programme culturel à l'occasion de la célébration du 59<sup>ème</sup> anniversaire de la grève des huit jours (28 janvier-4 février 1957).

Ainsi, le hall de la salle Ibn Zeydoun abrite plusieurs expositions photo d'archives de la guerre de libération nationale relevant du musée national du Moudjahid et retracant les différentes étapes de la révolution et du combat du peu-

ple algérien pour l'indépendance. Les photos exposées mettent en exergue également le rôle de la femme et sa participation dans la guerre de libération et les tâches assumées par la gente féminine pour prodiguer les soins aux blessés dans les maquis notamment.

Les images montrent également comment cette grève des huit jours à laquelle les commerçants algériens ont répondu massivement, a été violemment réprimée par l'administration coloniale.

La manifestation soutenue par des projections de documentaires et des témoignages de moudjahidine se poursuivra jusqu'au 4 février.

La grève des huit jours à laquelle a appelé le Front de libération nationale (FLN) le 28 janvier 1957, une date qui a coïncidé la 11<sup>e</sup> session de l'ONU, avait été largement suivie par les commerçants algériens pour exprimer leur adhésion à la cause nationale et faire entendre son écho à l'international.

## La grève des 8 jours a démontré la totale adhésion du peuple au FLN

Des historiens ont affirmé jeudi à Alger que la grève des 8 jours 1957 a démontré au monde entier l'attachement du peuple algérien au Front de Libération nationale (FLN).

Lors d'une conférence animée au musée du Moudjahid à l'occasion de la commémoration du 59<sup>ème</sup> anniversaire de la grève des 8 jours (28 janvier-4 février 1957), le professeur Hocine Abdessetar a souligné que cet événement, l'une des plus importantes étapes de la guerre de libération, «a démontré que tout le peuple algérien était mobilisé autour du FLN».

«La grève des 8 jours a prouvé que ce qui se passait en Algérie était une véritable guerre soutenue par le peuple et non une guérilla», a indiqué l'intervenant qui a ajouté que «le taux d'adhésion au FLN a atteint 80 % pour s'élargir à 90 % durant les derniers jours de la grève».

Grâce à cette mobilisation indéfectible en

dépit de tous les moyens militaires et médiatiques mis en œuvre par le colonisateur pour la contrecarrer, l'Algérie a pu et, pour la première fois, faire entendre sa voix à l'ONU», a expliqué M. Abdessetar.

Pour sa part, le docteur Mahieddine Amimor, a souligné que cette grève déclenchée à l'appel du FLN, était une réponse aux tentatives de la France coloniale visant à résérer l'eau autour de la cause algérienne. Le professeur Benyoucef Tlemcenî, a déploré le fait que les recherches nationales en histoire soient centrées sur l'événement à Alger uniquement, sachant que la grève a touché 26 wilayas du pays. Le moudjahid Mohamed Ghafir, surnommé «Moh el khlîch», a pour sa part mis en relief le rôle de la communauté algérienne à l'étranger durant la guerre de libération, rappelant que le nombre des adhérents au FLN était de 300.000 personnes.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION  
IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA D'ADRAR  
Route de reggan RN N°96 Adrar  
TÉL : 049-36-22-58 FAX : 049-36-22-59  
NIF : 097601010022454

#### AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 01/2016

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour l'Achievement de la Réalisation de 05 logements publics locatifs à Talmim du programme Special Sud 2006 répartie comme suit :

Lot N° 01  
Sous-échéancier locatif à Talmim  
Sous-échéancier : ACHÈVEMENT DE RÉALISATION 02 LOGEMENTS type F3 (ksar saqouya)  
Sous-échéancier : ACHÈVEMENT DE RÉALISATION 02 LOGEMENTS type F3 (ksar saqouya)

Les entreprises intéressées par le présent avis d'offre national ouvert se présenter au siège de l'OPGI d'Adrar, pour retirer le cahier des charges contre paiement de mille dinars (1.000,00 DA). Représenter les frais de reproductions.

Les soumissionnaires intéressés doivent satisfaire aux conditions et critères exigés dans le cahier des charges notamment en matière de qualification et d'expérience des moyens humains et matériels et capacités financières.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires précisées dans le cahier des charges seront présentées sous doubles exemplaires, manuscrits et imprimés.

Une enveloppe qui contiendra l'offre des capacités techniques et financière, y compris les pièces réglementaires et une enveloppe qui contiendra l'offre financière.

Les offres doivent accompagner les pièces suivantes :

*Pour l'offre technique :*

- Instructions aux soumissionnaires Signés et paraphés
- Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) parties A et B Signés et paraphés
- Modèle de déclaration à soumissionnaire élément Signés et paraphés
- Règlement intérieur
- Certificat de qualification et classification professionnelle en travaux bâtiment Catégorie UN (I) et plus activités principales ou secondaires.
- Extrait de rôle ayant ou échéancier de moins de trois derniers mois
- Attestation de mise à jour CNAS-CASNO
- Attestation de mise à jour CACOBATH
- Statut du cocontractant pour les sociétés
- Casier judiciaire du signataire de la soumission
- Attestation d'Activité pour les deux dernières années délivrée par le service des impôts.
- Détail d'exécution : Planloring des différentes phases des travaux par lot
- Assurances et cartes grises du matériel.
- Attestation de bonne exécution des projets réalisés avec court de réalisation délivrée par les services contractants
- Diplôme CNAS avec diplôme des moyens humains.
- Carte d'assurance responsabilité sociale.
- Attestation de dépôt des cotisations sociales au CNRCC pour les sociétés.
- La déclaration de probité donnant Signés et paraphés.

*N.B. :* Le service contractant aura toute la faculté de vérifier l'authenticité des pièces fournies.

#### AVIS D'OFFRE FINANCIÈRE

Modèle de demande d'offre locatif Signés et paraphés

Indication des prix unitaires Signés et paraphés

Devis quantitatif et estimatif par les Signés et paraphés

L'ensemble des deux lots doit être placé dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention suivante :

*Soumission à ne pas ouvrir*

Àchevement de la Réalisation de 05 logements publics locatifs à Talmim du programme Special Sud 2006

A soumissionnaire : le Directeur Général de l'OPGI d'Adrar

Route de reggan RN N°96 Adrar

La date de dépôt des offres est fixée à 15<sup>e</sup> jours, à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux ou le BOOMOP du présent avis à 12h00.

La commission d'ouverture des plus ségura en séance publique, le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 14<sup>e</sup> 00, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est protégée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Quatre-vingt-dix (90) jours + La durée de préparation de offres.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:30 : TFou  
08:05 : Téléshopping samedi  
10:15 : Nos chers voisins  
11:50 : L'affiche de la semaine  
12:00 : Les douze coups de midi  
12:45 : Météo  
12:50 : L'affiche du jour  
13:00 : Journal  
13:30 : Reportages découvertes  
14:45 : Grands reportages  
16:05 : D'une vie à l'autre  
17:55 : 50mn Inside  
19:05 : 50mn Inside  
19:50 : Là où je t'emmènerai  
19:55 : Météo  
20:00 : Journal  
20:35 : Du côté de chez vous  
20:37 : Tirage du Loto  
20:40 : Météo  
20:45 : Nos chers voisins  
20:55 : The Voice, la plus belle voix  
23:20 : The Voice

**2**

06:10 : Courant d'art  
06:25 : Les Z'amours  
06:54 : Champions de France  
06:55 : Journal  
07:00 : Télématin  
10:00 : Thé ou café  
10:50 : Un mot peut en cacher un autre  
11:20 : Les Z'amours  
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place  
12:40 : Point route  
12:55 : Météo 2  
13:00 : Journal  
13:20 : 13h15, le samedi...  
13:55 : Météo 2  
14:00 : Tout compte fait  
14:50 : Tout compte fait, le supplément  
15:55 : Patinage artistique  
17:55 : L'atelier déco  
18:45 : Mot de passe  
19:20 : Mot de passe  
19:55 : Météo 2  
20:00 : Journal  
20:40 : Parents mode d'emploi  
20:45 : Parents mode d'emploi  
20:50 : Météo 2  
20:54 : Météo des neiges  
20:55 : Le plus grand cabaret du monde  
23:15 : On n'est pas couché

**3**

06:00 : EuroNews  
06:35 : Les Tortues Ninja  
06:58 : Ninjago  
07:20 : Ninjago  
07:46 : Super 4  
07:58 : Super 4  
08:09 : Super 4  
08:23 : Samedi Ludo  
08:24 : Les lapins crétins : invasion  
08:30 : Les lapins crétins : invasion  
08:37 : Les lapins crétins : invasion  
08:43 : Les lapins crétins : invasion  
08:54 : Les lapins crétins : invasion  
Le dernier lapin  
09:01 : Les lapins crétins : invasion  
09:07 : Les lapins crétins : invasion  
09:14 : Les lapins crétins : invasion  
09:25 : Scooby-Doo et le fantôme de la sorcière

10:36 : Boule et Bill  
10:48 : Boule et Bill  
11:05 : Zip Zip  
11:17 : Les as de la jungle à la rescoussse  
11:20 : Consomag  
11:25 : Météo  
11:30 : La voix est libre  
12:00 : 12/13 : Journal régional  
12:23 : 12/13 : Journal national  
12:55 : Météo à la carte  
13:20 : Un livre toujours  
13:25 : Les grands du rire  
15:15 : Les carnets de Julie  
16:10 : Les carnets de Julie  
17:05 : Expression directe  
17:15 : Personne n'y avait pensé !  
17:55 : Questions pour un super champion  
18:45 : Météo des neiges  
19:00 : 19/20 : Journal régional  
19:30 : 19/20 : Journal national  
20:00 : Météo  
20:05 : Tout le sport  
20:20 : Météo régionale  
20:25 : Zorro  
20:55 : Le sang de la vigne  
22:25 : Météo  
22:30 : Soir 3  
22:50 : La rupture

**CANAL+**

06:09 : Bloqués  
06:10 : Parks and Recreation  
06:30 : Parks and Recreation  
06:50 : Le JT du Grand Journal  
07:15 : Le grand journal  
08:05 : Cinéma : Big Eyes  
09:50 : Deutschland 83  
10:35 : Deutschland 83  
11:25 : Album de la semaine +  
11:59 : La météo  
12:01 : Filles d'aujourd'hui  
12:05 : Le petit journal de la semaine  
12:40 : Eric et Quentin  
12:45 : Le tube  
13:50 : Zapping de la semaine  
14:18 : Samedi sport  
14:19 : Zapsport  
14:25 : Sport : Avant-match  
14:45 : Sport : Clermont-Auvergne / Montpellier  
16:40 : Samedi sport  
17:00 : Sport : Angers / Monaco  
19:00 : Infos soir  
19:10 : Salut les Terriens !  
20:30 : Made in Groland  
20:55 : Cinéma : Night Run  
22:50 : Cinéma : American Sniper

**M6**

06:00 : M6 Music  
08:25 : M6 boutique  
10:40 : Cinésix  
10:50 : Velvet  
12:40 : Météo  
12:45 : Le 12.45  
13:10 : Velvet  
14:45 : Velvet  
16:15 : Velvet  
17:50 : Cousu main  
19:40 : Météo  
19:45 : Le 19.45  
20:10 : Scènes de ménages  
20:55 : NCIS : Los Angeles  
21:45 : NCIS : Los Angeles  
22:40 : NCIS : Los Angeles  
23:30 : NCIS : Los Angeles

## La sélection

**TF1**

20h55

**The Voice****SYNOPSIS**

The Voice, la plus belle voix - Episode 1 De retour pour cette 5e saison, et dans un décor remanié, Florent Pagny, Zazie et Mika accueillent Garou, qui fait son retour. Comme le veut la règle, le fameux télé-crochet commence par l'épreuve des auditions à l'aveugle. Dans leur fauteuil, dos à la scène, les coachs écoutent tour à tour les prestations de chanteurs qui n'ont que quelques minutes pour les convaincre en interprétant une chanson. Si l'un d'entre eux se retourne, le talent rejoint automatiquement son clan. Mais s'ils sont plusieurs à être séduits, le pouvoir s'inverse et le candidat peut alors choisir son équipe.

**2**

20h55

**Le plus grand cabaret du monde****SYNOPSIS**

Le plus grand cabaret du monde Passionné de cabaret, de magie et de cirque, Patrick Sébastien met à l'honneur les meilleurs numéros et troupes du moment. Des personnalités issues du monde du spectacle ou de la télévision (Jean-Marc Généreux, Omar Sy, Zoé Félix, Bénabar, Marie-Claude Pietragalla, Keen'V, Joyce Jonathan, Georges Pernoud, Laurent Mariotte, Sophie Tapie et Pierre Salvac) présentent les performances des Etoiles du cirque de Pékin des Messoudi Brothers, de la compagnie Havana, d'El Squad, de Zhang Fan, du duo Racers et du Cirque du Soleil. Au programme également : le dresseur Rosi Hoccheger, les patineurs Sven & Jan, les magiciens Bernard Billis, Dani Lary, Alain Choquette, Jiang Yaping, Igor et Kamyleon, les clowns PaGaGnini ainsi que David Larible.

**3**

20h50

**Le sang de la vigne****SYNOPSIS**

épisode 9 Le célèbre œnologue Benjamin Lebel et sa collaboratrice Mathilde viennent expertiser le domaine des Ubayres, à Beaune, en Côte-d'Or. Mais une averse de grêle suspend les opérations. Après avoir examiné les dégâts sur les parcelles, Benjamin Lebel découvre le cadavre d'une jeune femme, en sous-vêtements. La victime était une saisonnière, bien connue de la plupart des employés de la propriété.

**CANAL+**

20h55

**Night Run****SYNOPSIS**

Night Run, Jimmy Conlon, ancien tueur pour son meilleur ami, Shawn Maguire, un gangster, traîne son mal de vivre dans des bars, entre deux verres d'alcool. Pourtant, l'inspecteur Harding, qui le connaît depuis des années, espère toujours le faire enfermer pour le nombreux meurtres qu'il a commis. Pendant ce temps, Danny, le fils de Shawn, endetté auprès de gangsters albanais, commet un meurtre, dont Mike, le fils de Jimmy est témoin. Alors que Danny tente de l'éliminer, il se retrouve face à Jimmy. Une bagarre éclate et Danny meurt.

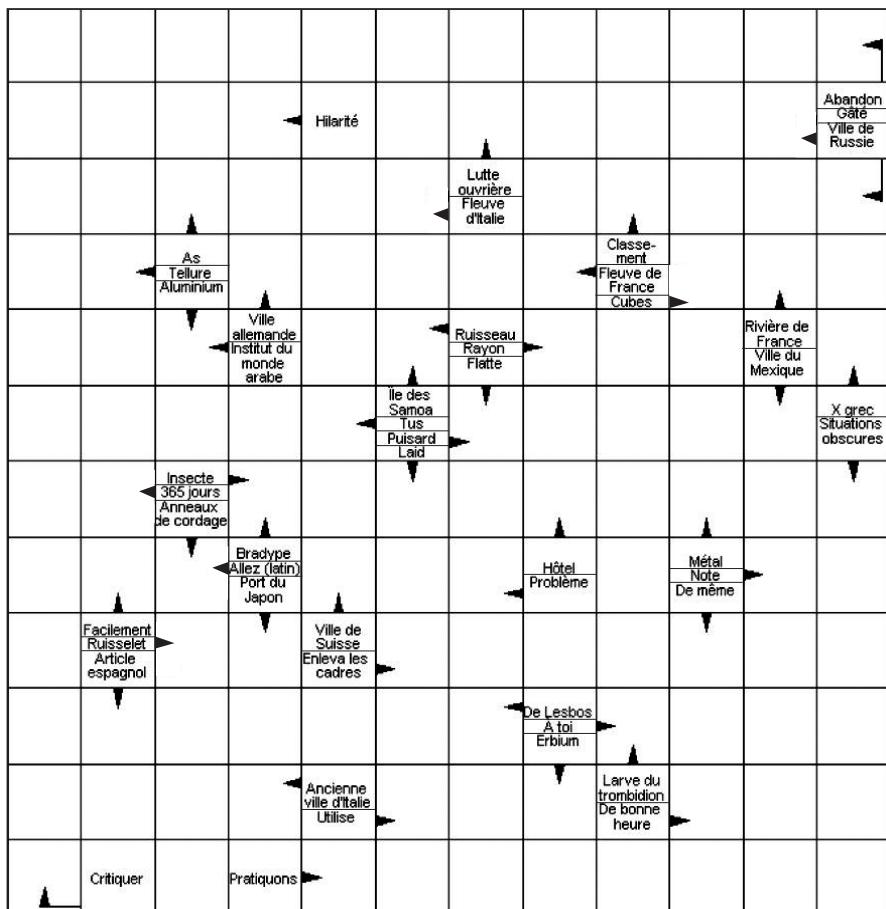
**M6**

20h55

**NCIS : Los Angeles****SYNOPSIS**

saison 7 épisode 6 Sam est convoqué seul dans la salle des opérations par Hetty et Granger à propos de Mark Ruiz, son ancien partenaire, aujourd'hui agent infiltré pour l'AFT. Ce dernier semble avoir été retourné lors de sa dernière mission. Hanna est chargé de le retrouver et de vérifier que Ruiz est toujours loyal envers ses employeurs. Informé, le reste de l'équipe lui prête main-forte dans cette affaire délicate.

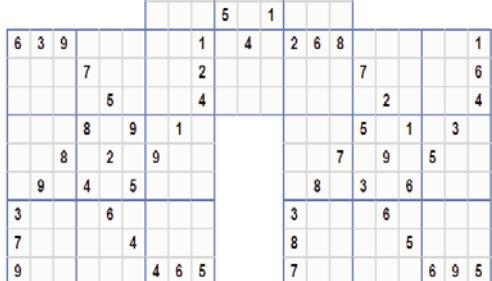
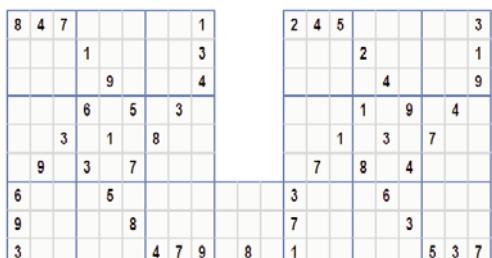
## Mots fléchés n°1199



## Samouraï-Sudoku n°1199

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°1199

## Horizontalement:

- Etranglement du gland de la verge par le prépuce
- Charrie - Airelle canneberge
- Ville de la République tchèque - Infinitif
- Eléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un âtre
- Dysprosium - Filet de pêche
- Il a fait du tort à qqn - Chanceuse
- Nom de deux pharaons de la XIX<sup>e</sup> dynastie - Chute de la pau-

## Verticalement:

- Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquation
- Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien caractère de ce qui est rapide - Théâtre
- natif ou populaire
- Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
- Intercède auprès de Dieu - Prêtre
- Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
- Poète tragique grec
- Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
- Enlève - Grand, gros
- Qui est à lui - Oie mâle - Né
- Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
- Débarrasser une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Citations

*“L'or, même à la laideur, donne un teint de beauté.”*



## C'est arrivé un 30 janvier

**2004 :** un ovni se crashe en mer au large de Lagos, Nigeria. Des témoins ont vu un objet volant tomber en mer mais aucun des radars du pays n'ont eu le moindre écho de confirmation. Dans les jours suivants, aucune compagnie aérienne n'a signalé la disparition d'un appareil. Le directeur exécutif de l'organisme national de sûreté aérienne (NASI) du Nigeria, le capitaine Jerry Agbeyegbe classe donc l'incident comme le crash en mer d'un ovni.

**2005 :** ensanglantées par une série d'attentats qui ont fait plusieurs dizaines de morts, les premières élections libres ont lieu en Irak; la liste de l'alliance chiite soutenue par l'ayatollah 2005 : Ali al-Sistani l'emporte avec plus de quatre millions de voix, celle des partis kurdes arrive en deuxième position avec 26 % des suffrages, devant celle du Premier ministre intérimaire Iyad Allaoui avec environ 14 %.

## Célébrations :

- Le jour de l'anniversaire de la mort de Mahatma Gandhi en 1948 est à l'origine de plusieurs célébrations dans différents pays.
- Espagne et divers pays d'Amérique latine :** Journée scolaire de la non-violence et de la paix, fondée en 1964 par le poète pacifiste mayorquin Llorenç Vidal Vidal.
- Inde :** Martyrs' Day (en) (Jour des martyrs).

**CHAMPIONNAT  
MÉDITERRANÉEN  
D'ESCRIME**  
**Début des épreuves  
de la 13<sup>e</sup> édition des  
jeunes catégories  
à Oran**



Les épreuves du championnat méditerranéen d'escrime, réservés aux jeunes catégories, minimes, cadets et juniors (filles et garçons), dans les spécialités des trois armes, fleuret, épée et sabre, ont débuté jeudi au centre des conventions d'Oran, en présence des membres du Comité de la Confédération méditerranéenne d'escrime.

Cette manifestation sportive continentale de trois jours, organisée par la Fédération algérienne d'escrime, regroupe 220 tireuses tireuses de 22 pays, à savoir l'Italie, l'Espagne, la Tunisie, l'Egypte, le Mali, le Ghana, l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Liban, la Syrie, le Mexique et l'Algérie avec 54 tireurs et tireuses engagés.

Le direction technique de cette compétition est composée d'italien Proietti Mosca, commissaire d'arbitrage, le tunisien Hassen Zouari commissaire technique et l'arbitre international algérien Ahmed Gana représentant du comité d'organisation.

La première journée de la compétition est consacrée aux épreuves cadets individuels dans les trois armes fleuret, épée et sabre, tandis que la seconde journée prévoit le déroulement des épreuves en juniors. La dernière journée, sera réservée aux épreuves par équipes juniors filles et garçons et les minimes individuels. La cérémonie d'ouverture de ce championnat méditerranéen est programmé en soirée de ce vendredi, avec un défilé des délégations participantes animé par des troupes folkloriques locales, qui sera suivie par les finales cadets et cadettes dans les trois armes.

En marge de la compétition, les membres du Comité Exécutif de la Confédération méditerranéenne d'escrime dévoileront la ville appelée à organiser la 14<sup>e</sup> édition, dont la ville française de Marseille est en pôle position pour abriter cet événement sportif en 2017.

**TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U18**  
**L'Algérie représentée par 5 athlètes en Tunisie**

Cinq (5) joueurs de tennis (2 garçons et 3 filles) représenteront l'Algérie au Championnat d'Afrique U18, prévu du 8 au 13 février 2016 à Tunis (Tunisie), a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAT) ce mardi. Les cinq représen-

**TISSEMSILT**  
**L'arbitre international de boxe  
Sidi Yakoub Kheira honorée**

L'arbitre international de boxe, Sidi Yakoub Kheira a été honoré jeudi à Tissemsilt, par les autorités de la wilaya, en guise de reconnaissance à son parcours comme première femme algérienne de ce rang.

Le wali de Tissemsilt, Abdellahim El Ghazi a salué, lors de cette cérémonie, la grande volonté de cette dame résidant à Lazharia (Tissemsilt) pour atteindre le niveau mondial en arbitrage du noble art, qualifiant cette expérience de « locomotive » pour développer la boxe féminine dans la wilaya. Pour sa part, Mme Yakoub a considéré cet hommage comme un soutien l'incitant à aller de

l'avant pour mieux poursuivre sa carrière d'arbitrage dans des manifestations internationales. Cet hommage intervient après que Mme Sidi Yakoub Kheira fut décernée, parmi vingt personnalités arabes, le prix de « la créativité sportive » par cheikh Mohamed Ben Rached Al Maktoum, lors d'une cérémonie organisée le 14 janvier en cours à Dubaï (Emirats arabes unis). Elle détient un riche palmarès en arbitrage international pour avoir dirigé des combats aux Jeux olympiques de Londres en 2012 et la finale du championnat du monde de boxe professionnelle en 2014. Elle est également la première femme au monde ayant officié en championnat du monde seniors messieurs à



Almaty (Kazakhstan) en 2013 et à Doha (Qatar) en 2015, en plus de la finale du championnat du monde à Tachkent en 2015. L'arbitre Sidi Yakoub a souligné que la Fédération internationale de boxe l'a choisie comme meilleur arbitre international (dames et messieurs) de l'année 2015 et l'avait décorée en 2012 du grade de cinq étoiles. Elle a également contribué avec son conjoint, fondateur du club de boxe « Cherif Hamia » de la commune de Lazharia, à la formation de jeunes boxeurs (filles et garçons).

**1<sup>ER</sup> CHAMPIONNAT NATIONAL INTER-LIGUES U-19**  
**La ligue de Sétif remporte  
le tournoi de water polo**

La ligue de Sétif a remporté le premier championnat d'Algérie Inter-ligues de Water polo, disputé à la nouvelle piscine d'El Bez de Sétif, en battant en finale, son homologue de Mila (10-4), a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne de natation (FAN).

Ce premier championnat national de water polo auquel ont pris part sept sélections de ligues, s'inscrit dans le cadre de la préparation de l'équipe nationale algérienne en prévision du championnat arabe de la discipline, prévu à Sétif en mai 2016. « Le tournoi nous a permis de voir le comportement des poloïstes de différentes sélections dont ceux de Bouira, Alger, Sétif, Mila et Constantine. Il faut maintenant, mettre les joueurs retenus en équipe nationale dans de conditions favorables à une bonne préparation pour le prochain rendez-vous arabe », a indiqué l'entraîneur national de polo, Yassine Benkara, présent au championnat. Benkara a estimé, en outre, que la pâte existe et elle n'a besoin que d'être modelée. « Nous avons au-



jourd'hui une formation capable de rivaliser avec d'autres sélections continentales. A quelques encablis du championnat arabe, nous allons entamer notre préparation afin de constituer une formation représentative », a-t-il souligné, ajoutant que « le tournoi de Sétif a révélé un niveau intéressant avec l'émergence de jeunes joueurs lesquels seront sélectionnés pour un premier et large regroupement en attendant de les voir évoluer lors des prochaines rencontres de préparation ».

D'autre part, fédération algérienne de natation (FAN) a décidé d'envoyer quatre arbitres de la discipline, pour un stage de formation de cinq jours à Casablanca au Maroc, encadré par un expert de la fédération internationale de natation, (FINA) en prévision du prochain championnat arabe.

Les quatre arbitres algériens sont: Mokhtar Dahoumane, Moussa Bendjaber, Youcef Zaaboub et Kamel Benabderrahmane.

Ketfi sera chef de délégation en Tunisie» précise la même source. Le départ de la délégation algérienne à Tunis est prévu le 7 février. Son retour à Alger est programmé le 14 du même mois, soit le lendemain de la fin de la compétition. La championne d'Afrique en

titre, Inès Feryel Ibbou, devrait précéder la délégation algérienne en Tunisie, puisqu'elle devrait rallier Tunis dès le 29 janvier courant, pour participer à un tournoi international, à Hammamet.

APS

**S o l u t i o n**

**Sudoku N°1198**

2	5	9	3	1	6	4	8	7
1	7	8	5	4	9	6	2	3
4	3	6	7	8	2	1	6	9
3	1	2	8	5	7	9	6	4
8	4	5	9	6	3	7	1	2
6	9	7	1	2	4	8	3	5
5	6	3	4	7	8	2	9	1
7	2	1	6	9	5	4	8	3
9	8	4	2	3	1	5	7	6

9	5	8	3	6	1	4	7	2
6	3	2	4	7	8	9	1	5
1	4	7	2	5	9	6	3	8
2	1	4	6	8	5	7	9	3
5	6	9	7	3	2	8	4	1
8	7	3	9	1	4	5	2	6
3	8	5	6	7	3	8	5	4
7	4	8	2	3	6	9	1	5
6	1	2	3	7	5	9	6	4

8	1	2	3	7	5	9	6	4
9	3	7	6	8	4	5	1	2
4	6	5	9	2	1	8	7	3
5	8	1	2	3	7	6	9	4
6	7	9	4	5	3	8	2	1
7	2	5	6	7	8	3	1	4
8	4	3	1	6	9	5	7	2
9	6	2	7	8	9	4	3	5

**Mots Croisés N°1198**

**SAUCISSONNER**  
**APPAREIL■OSE**  
**RISSOLEES■CV**  
**T■IN■NATIRE**  
**RELAIS■GEMIR**  
**OBOLE■HIV■MI**  
**URNE■GYNECEE**  
**VEAU■PERDUS**  
**LES■MEUT■R■**  
**LAD■CORS■I■A**  
**LIDO■MOELLON**  
**ELYSEEN■MENE**

**Mots Fléchés N°1198**

**POISSONNERIE**  
**■MI■ACIERIES**  
**OBIS■TAURE■P**  
**BR■EPEIRE■AI**  
**EAUX■TSARINE**  
**IGNES■EL■NG**  
**SEISTAN■ETEL**  
**SUR■ESTACADE**  
**ASIE■P■SUCER**  
**NEOTTIES■T■I**  
**C■NA■R■ELEVE**  
**ESSUYER■USA■**

## SÉLECTION OLYMPIQUE ALGÉRIENNE

**Salhi : «Objectif, jouer en Europe et garder la cage de la Sélection A»**

Le gardien de but de la sélection olympique algérienne, Abdelkader Salhi, a indiqué qu'il ambitionnait de rejoindre un club européen et gagner une place en équipe nationale première, estimant que l'Algérie a les atouts pour aller loin lors des prochaines olympiades à Rio de Janeiro en août 2016.

«Tout se passe comme je l'avais prévu. Mon premier objectif est de garder les cages d'une équipe européenne et de l'équipe A d'Algérie», a déclaré le portier de l'ASO Chlef (Mobilis-Ligue 2, Algérie) au site officiel de la Fédération internationale de football (Fifa).

Désigné meilleur gardien de la précédente Coupe d'Afrique des moins de 23 ans au Sénégal, Salhi avait contribué grandement à la qualification des Verts aux prochaines Jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro. Il se montre optimiste quant à une participation honorable des Verts dans cet événement.

«Nous n'irons pas à Rio pour faire du tourisme, mais obtenir un résultat honorable pour les Algériens, les Arabes et les Africains en général. Si on jette un coup d'œil sur



l'état actuel du football algérien et les joueurs qui composent la sélection olympique, on constate que nous pouvons aller loin dans la compétition», a-t-il assuré.

Revenant sur son brillant parcours sur le plan personnel lors de la CAN, le dernier rempart de l'ASO a fructifié le travail réalisé en sélection nationale.

«J'ai eu de la chance car j'ai bénéficié d'un entraînement spécifique avec le groupe. Nous nous réunissions chaque semaine dans un centre d'entraînement et nous programmions chaque mois un match amical. Ce niveau élevé nous a permis d'atteindre les Jeux olympiques», a-t-il expliqué.

Dans la foulée, le portier de 22 ans a évoqué les moments difficiles qu'il a vécus sur le plan social avant d'être promu en équipe fanion de l'ASO. «Je ne suis pas né avec une cuillère en argent dans la bouche. Après avoir arrêté les études, j'ai dû aider ma famille financièrement. J'ai travaillé comme mécanicien tout en continuant le football. Une fois que l'entraîneur de Chlef m'a accordé sa confiance, j'ai quitté les garages et je me suis consacré

**TRANSFERT**  
**Le Sporting Lisbonne rejette une offre de 18 millions d'euros d'Everton pour Slimani**

Le Sporting Lisbonne (division 1 portugaise de football) a rejeté une offre de 18 millions d'euros d'Everton (Premier League anglaise de football) pour s'attacher les services de l'attaquant international algérien Islam Slimani, rapportait hier le quotidien sportif *Record*.



Très convoité, Slimani auteur de 16 buts en championnat, devrait rester au Sporting dont la direction refuse de le libérer actuellement, précise la même source qui rappelle que la clause libératoire du joueur algérien est fixée à 30 millions d'euros.

Le meilleur goleador en activité de l'équipe nationale (20 buts) a inscrit 8 buts en cinq matches de suite en championnat depuis le début de l'année 2016. Slimani qui enchaîne sa troisième saison sous les couleurs du Sporting est en train de devenir l'un des attaquants les plus convoités du championnat portugais. Plusieurs clubs européens l'ont supervisé depuis le début de cet exercice.

Le buteur des Verts avait rejoint le Sporting en 2013 en provenance du CR Belouizdad (Ligue 1/Algérie). Il est lié avec l'actuel leader de la «Liga Nos» jusqu'en 2020.

**CHAMPIONNAT QATARI/AL-SADD**  
**Muriqi en route vers la Chine, Bounedjah préservé**

La direction d'Al-Sadd (division 1 qatarie de football) devrait préserver l'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah dans son effectif suite à l'éventuel départ en Chine du milieu offensif brésilien Luiz Guilherme da Conceição dit Muriqi.

Luiz Guilherme da Conceição dit Muriqi, rapportait hier le site spécialisé Al-Dawri wal Kass.

Indisponible depuis novembre dernier en raison d'une blessure à la cheville, Bounedjah devrait bénéficier d'une licence d'étranger dégagée par Muriqi, précise la même source. Baghdad Bounedjah (23 ans) s'est engagé durant l'intersaison avec Al-Sadd (Qatar) pour un contrat de trois années, avant d'être prêté pour six mois à son club d'origine de l'ES Sahel (Ligue 1/Tunisie) avec laquelle il a remporté la Coupe de la Confédération (CAF). Bounedjah, qui poursuit sa rééducation à Doha, a reçu jeudi la visite du président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouaoua. Le patron de l'instance fédérale s'est entretenu à l'occasion avec le directeur général du centre hospitalier Aspetar Mohamed Ghaith Al-Kuwarile. Le natif d'Oran avait été nommé pour le titre du meilleur joueur africain de l'année 2015 basé en Afrique.

## CHAMPIONNAT D'ARABIE SAOUDITE

**Benyettou à nouveau buteur avec Al-Shabab**

Le joueur algérien Mohamed Benyettou a enchaîné son deuxième but avec sa nouvelle formation saoudienne, Al-Shabab pour autant de matchs, cette fois en championnat local en lui offrant une victoire sur le terrain d'Al-Wahda (1-0), jeudi soir dans le cadre de la 14e journée de la compétition. Benyettou, fraîchement transféré à Al-Shabab en provenance de l'ES Sétif, champion d'Algérien en titre, avait réussi ses grands débuts avec sa nouvelle équipe en inscrivant son premier but et en offrant un autre, lors de

la victoire contre Al Ittihad (2-0) dimanche passé en match comptant pour les 32es de finale de la Coupe du Roi.

L'Algérien avait manqué les deux matches amicaux disputés par son club lors de son stage hivernal à cause d'une blessure. L'attaquant de 26 ans s'est engagé pour un contrat de trois années avec le club saoudien pour sa première expérience à l'étranger. Al-Shabab se hisse à la quatrième place au classement du championnat de première division saoudienne.



**LIGA ESPAGNOLE/ATLETICO MADRID**  
**Zakaria Boulahia signe son premier contrat professionnel**

Le jeune attaquant algérien Zakaria Boulahia (18 ans) a signé son premier contrat professionnel avec l'Atletico Madrid, actuel 2e au classement du championnat d'Espagne de football, rapportait hier la presse sportive ibérique. Né le 16 juin 1997 à Aïn Témouchent (Ouest), Boulahia évolue actuellement au sein de l'équipe réserve de l'Atletico mais est appelé désormais à faire des apparitions à l'avenir dans le groupe professionnel dirigé par l'entraîneur argentin Diego Simeone. Prochain objectif de Boulahia : sans doute gagner une place au sein de l'équipe fanion du deuxième club de la capitale espagnole. Il n'est pas à écarter ainsi de voir cette pépite madrilène faire l'objet des convoitises de la Fédération algérienne de football (FAF) en vue d'intégrer éventuellement les rangs de l'équipe des U20 ou celle des U23.



**FOOTBALL/TRANSFERTS**  
**Carl Medjani en négociations avec Levante UD**

Le défenseur international algérien de Trabzonspor (division 1 turque de football) Carl Medjani serait en négociations avec la formation espagnole de Levante UD (Liga) en vue d'un éventuel transfert lors de l'actuel mercato d'hiver, rapportait hier la presse locale. Après avoir discuté

sans succès en Turquie notamment avec le champion en titre Galatasaray, Medjani (30 ans) s'est tourné vers la piste de Levante où évolue l'attaquant international algérien Nabil Ghilas. Le vice-capitaine de la sélection nationale a dé-

posé auprès de la Fédération internationale de football (FIFA), une plainte contre son club pour n'avoir pas perçu ses salaires depuis plusieurs mois. Medjani n'a joué aucun match depuis la double confrontation entre la sélection algérienne et son homologue tanzanienne en novembre dernier dans le cadre du 2e tour des éliminatoires du Mondial 2018 en Russie. A quelques jours de la fin de la période des transferts d'hiver en Europe Medjani est appelé à trouver un club preneur pour relancer sa carrière et surtout re-

nouer avec la compétition en vue notamment des deux rendez-vous de l'équipe nationale en mars prochain contre l'Ethiopie dans les éliminatoires de la CAN 2017. Le défenseur algérien avait rejoint Trabzonspor à l'instar de son compatriote Essaïd Belkalem en juillet 2014 juste après le

Mondial brésilien, en provenance de l'AS Monaco. **APS**



**Youcef Bouzidi (entraîneur NAHD):**  
**«Le NAHD est capable d'arrêter la belle série du CRB»**

L'entraîneur du NA Hussein Dey, Youcef Bouzidi, a estimé que son équipe, en perte de vitesse depuis quelques journées, peut se transcender dans les "grands matchs", et celui face au CR Belouizdad, aujourd'hui au stade du 5-Juillet (16h00), "en est un".

"Ce sera certes très difficile face à une formation du CRB qui a le vent en poupe et qui n'a pas connu la défaite depuis de longues semaines, mais connaissant bien mon équipe, je ne peux qu'être optimiste. Nous sommes capables de battre n'importe qui, on a prouvé à maintes reprises", a écrit Bouzidi dans un message transmis aux supporters du "Nasria" via une page facebook proche du club. Ce derby entre dans le cadre de la 18e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football. Lors du match aller déroulé au stade Mustapha-Tchaker de Blida, le NAHD s'était incliné sur le score de 3 à 0. Il avait comme entraîneur à l'époque, Abdellakar Laïche.

Évoquant la baisse de régime de ses joueurs ces derniers temps, lesquels restent sur un nul à domicile contre l'ASM Oran (1-1), avec une égalisation qu'ils ont signée dans les derniers instants de la partie, Bouzidi déplore l'inefficacité de son secteur offensif. "Si l'on revient sur nos dernières performances, je pense qu'elles ont été plutôt bonnes. À chaque match, c'est nous qui dominons nos adversaires, on se procure les meilleures occasions. On est certes inefficaces devant les buts, mais cela se travaille à l'entraînement, on y arrivera", a-t-il assuré.

"Mais ce qui me tracasse à chaque fois, c'est que nos belles performances sont toujours entachées d'erreurs individuelles auxquelles on doit mettre un terme. Il faut que les joueurs soient plus concentrés, ce n'est pas possible de continuer comme ça", s'est-il insurgé.

Avant la 18e journée, le NAHD partage la 10e place en compagnie la JS Saoura avec 21 points chacun, le CRB, lui, est deuxième avec 30 points.

**LIGUE 2 MOBILIS:**  
**Résultats et classement**

Résultats complets et classement du championnat de Ligue 2 Mobilis de football à l'issue de la 18e journée, disputée jeudi et vendredi.

**Jeudi :**

CA Bordj Bou Arréridj - Olympique Médéa 0-1

**Vendredi :**

USM Bel-Abbès - JSM Skikda 1-0  
 US Chaouia - USM Hadjout 1-1  
 MC Saïda - OM Arzew 2-0  
 AS Khroub - MC El Eulma 0-1  
 ASO Chlef - Amel Boussââda 0-1  
 JSM Béjaïa - Paradou AC 1-2  
 CA Batha - CRB Aïn Fekroun 1-0

Classement	Pts	J
1). O. Médéa	34	18
2). CA Batna	33	18
3). USM Bel-Abbès	32	18
4). Paradou AC	28	18
5). JSM Béjaïa	27	18
6). ASO Chlef	26	18
7). MC El Eulma	25	18
8). CABB Arréridj	24	18
9). A. Boussââda	23	18
--). MC Saïda	23	18
11). JSM Skikda	22	18
--). AS Khroub	22	18
--). US Chaouia	22	18
14). OM Arzew	17	18
--). CRB Aïn Fekroun	17	18
16). USM Hadjout	12	18.

APS

**18<sup>e</sup> JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS**

**CRB-NAHD, USMA-JSK et RCR-RCA à l'affiche**

Said Ben

**Trois matchs sont à l'affiche aujourd'hui pour le compte de la 18e journée de la Ligue 1 Mobilis qui a débuté hier au moment où on mettait sous presse avec deux matchs au programme à savoir ASM Oran- USM El Harrach et CS Constantine- ES Sétif.**

Les trois matchs à l'affiche aujourd'hui sont donc CR Belouizdad- NA Hussein-Dey ; USM Alger- JS Kabylie et RC Relizane- RC Arbaâ.

Au stade du 5 Juillet, les amoureux du football pourront suivre une rencontre qui s'annonce bien indécise entre deux clubs algériens qui se connaissent parfaitement. Et il se trouve que leur position respective au classement incite l'une comme l'autre partie à ne pas rater l'occasion pour arracher les trois points de la victoire.

Et l'enjeu de ce derby qui reste bien ouvert à tous les pronostics est le fait que le CR Belouizdad qui occupe la 2e place au classement ne peut en aucun cas la perdre pour se qualifier à la Coupe d'Afrique la saison prochaine alors que le NAHD qui se trouve à la 11e place veut quitter cette position pour s'éloigner de la zone des relégables et surtout pour prendre sa revanche sur cette équipe du CRB qui l'a sévèrement battu au match aller (3-0).

Et rien que pour cet enjeu, ce choc entre deux équipes pratiquant du beau football vaut bien le déplacement au stade du 5 juillet.

Pas plus loin et du côté du Sahel algérien, l'USM Al-



ger, leader de la Ligue 1 accueillera la JS Kabylie dans un « classico » qui s'annonce intéressant à suivre entre deux formations pratiquant également du beau jeu.

D'ailleurs, le coach de l'USM Alger, Hamdi, lance déjà ses ambitions en déclarant entre autres que « la JSK sera notre première victime en 2016... ». Il est vrai que l'USM Alger n'a pas encore gagné durant cette phase retour décisive puisque l'équipe du coach Hamdi reste sur deux matchs nuls face au NAHD et à l'ESS sur le même score d'un but partout.

Et les "Rouge et Noir" veulent bien donc enregistrer leur premier succès cette année 2016 comme a si bien indiqué le coach de l'USM.

En face, la JS Kabylie, reste sur un semi échec dans son derby contre ses voisins kabyles du MOB et veulent donc se racheter auprès de leur public par une victoire face au leader. Mission, certes difficile, mais pas vraiment impossible pour une équipe de la JSK jouant bien mais manquant vraiment d'assurance.

D'ailleurs, le jeune milieu de la JSK, Riah, déclare avec courage qu'« on respecte l'USMA, mais on est la JSK

et on ne craint aucune équipe... ». Et c'est justement ce courage que les supporters kabyles attendent des joueurs pour oser faire le jeu contre cette redoutable équipe leader du championnat.

Le troisième match choc à suivre cet après midi opposera deux équipes du bas du tableau.

Ainsi le match entre le RC Relizane (14e avec 15 points) et la lanterne rouge le RC Arbaâ (16e avec 9 points) sera un véritable duel "à six points" entre deux équipes qui luttent pour leur maintien.

Le RCR sera dirigé sur le banc par le nouvel entraîneur Mohamed Henkouche qui a succédé lundi dernier au Français François Bracci, dont le règne à la barre technique n'a duré que l'espace de deux matchs.

La pression sera sur les épaules des locaux et c'est ce que tenteront d'exploiter les Algériens pour engranger le plus de points possibles hors de leur bases avant de se résigner à domicile.

Il faut bien le préciser d'ailleurs le perdant perdra gros dans ce match qui s'annonce bien indécis.

Les derniers matchs au

programme verront le MO Béjaïa et le MC Alger opposés respectivement au MC Oran et à la JS Saoura.

Le MOB, auteur d'une belle remontée au classement, accueillera le MCO (8e avec 22 points) où rien ne va plus après le match nul concédé à la maison face au CS Constantine (1-1). Il est évident que les faveurs des pronostics vont vers l'équipe locale...

De son côté, le MCA, complètement groggy après la sanction de quatre matchs à huis clos dont deux avec succès et la perte de son attaquant Merzougui, suspendu 4 ans pour dopage, effectuera un déplacement périlleux à Béchar pour croiser le fer avec la JSS (10e avec 21 points), réputée pour être intraitable dans son antre du 20-août.

Les joueurs de l'entraîneur Meziane Ighil, très contestés par leur public, auront tout de même une belle carte à jouer d'autant que le match va se jouer sans public.

Ce qui met les joueurs bien à l'aise après avoir été bien malmenés par leurs supporters lors du match contre le RCR à Bologhine. C'est dire que la défaite est bien interdite pour la bande du duo Ighil-Biskri.

S.B.

**PROGRAMME COMPLET :**

**Aujourd'hui à 15h00 :**  
 USM Blida- DRB Tadjenat  
 RC Relizane - RC Arbaâ

**À 16h00 :**

MO Béjaïa- MC Oran

CR Belouizdad- NA HD

USM Alger- JS Kabylie

**À 18h00 :**

JS Saoura- MC Alger

(huis clos)

**DOPAGE/AFFAIRE MERZOUGUI**

**Le président du MCA et le médecin auditionnés lundi par la commission de discipline**

Le président du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) Achour Béreouni et le médecin de l'équipe seront auditionnés lundi par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) suite au cas de dopage de l'attaquant Kheireddine Merzougui, suspendu pour quatre ans, a indiqué vendredi le président de la commission de discipline de la LFP Abdelhamid Haddadj. «Le président du MCA et le médecin l'équipe seront entendus lundi pour nous donner plus de détails suite à cette affaire», a affirmé Haddadj à la Radio nationale. Merzougui (24 ans) a été contrôlé positif lors du derby algérois face à l'USM Alger (0-0) comptant pour la 11e journée du championnat. Il est coupable d'avoir consommé de la méthylhexanamine, un stimulant spécifiquement interdit en compétition (section S6.b de la liste des interdictions). Cette subs-

tance entre dans la composition de certains décongestionnans nasaux et dans celle de certains compléments alimentaires permettant de réguler le poids.

«Merzougui aurait pu être suspendu pour deux années, mais le nouveau code disciplinaire anti-dopage de la fédération internationale de football (FIFA) a porté la sanction de deux à quatre années de suspension de toute activité liée au football», a expliqué Haddadj, qui a souligné que Merzougui «a le droit de faire appel de sa sanction au niveau du TAS (ndlr, Tribunal arbitral du Sport)».

Merzougui est le quatrième cas de dopage avéré depuis le début de la saison et le 3e en Ligue 1 Mobilis, après ceux de Youcef Belaïli (USM Alger), Rafaïk Bousaid (RC Arbaâ) et Noufel Ghessiri (JSM Skikda/Ligue 2), tous suspendus quatre ans.



## GRASSI SIGNE À NAPLES

Naples a officiellement signé Alberto Grassi, mercredi. Le milieu italien (20 ans) a signé un contrat de quatre ans et demi avec l'actuel leader de Serie A. Il évoluait auparavant à l'Atalanta Bergame. Le montant du transfert n'a pas été communiqué.



## DE BRUYNE, 10 SEMAINES D'ABSENCE !

Blessé en toute fin de match face à Everton (3-1), mercredi soir, à l'occasion du match retour des demi-finales de la League Cup, le milieu offensif de Manchester City Kevin De Bruyne (24 ans, 31 matches et 12 buts toutes compétitions cette saison) sera indisponible pour 10

## MORATA ARSENAL PRÊT À UNE FOLIE

Toujours à la recherche d'un attaquant susceptible d'améliorer son secteur offensif, Arsène Wenger songe encore à Alvaro Morata (23 ans, 19 apparitions et 1 but en Serie A cette saison), pas toujours titulaire à la Juventus Turin ces derniers mois.

Et selon Tuttosport, Arsenal serait prêt à une folie pour enrôler l'international espagnol puisque le média italien évoque une offre de 80 millions d'euros.

Si l'information reste à prendre avec des pincettes, la Juve ne devrait pas hésiter très longtemps si une telle offre arrivait sur le bureau des dirigeants bianconeri...

## Debuchy toujours en discussion

Selon le Daily Mirror, Mathieu Debuchy devrait rapidement trouver un point de chute en Angleterre. Remplaçant à Arsenal, le latéral droit international est visé par Aston Villa et Sunderland. Un prêt devrait être la solution pour l'ancien Lillois, qui souhaite disputer l'Euro avec les Bleus en juin prochain.



## UN MAILLOT À 140 MILLION PAR AN

D'après le quotidien sportif madrilène Marca, le Real Madrid pourraient signer un contrat astronomique avec son équipementier maillot Adidas : 140 millions par an. Le Real Madrid et Adidas seraient sur le point de signer un contrat faramineux qui ferait du maillot du club madrilène le plus cher du monde. En effet, si toutes les clauses du contrat sont respectées, le club merengue touchera d'Adidas 140 millions par an pendant 10 ans. Jackpot !



## UNE DÉFAITE CUISANTE DU PSG POUR LEWANDOWSKI ?



## PELLEGRINI : «AGÜERO EST À SON MEILLEUR NIVEAU»

Auteur du but vainqueur contre Everton en demi-finale en League Cup, Sergio Agüero est en pleine forme en ce début 2016. Après une absence de plusieurs mois, l'international argentin a inscrit sept buts en autant de matches dont quatre sur les trois derniers. Un retour qui ravit son entraîneur, Manuel Pellegrini. "Oui je pense qu'il est de retour à son meilleur niveau. Il a marqué le but décisif ce soir et il a apporté beaucoup de dangers à la défense adverse" a expliqué le technicien de Manchester City en conférence de presse.



## M. Lamamra s'entretient avec ses homologues tchadien, égyptien et tanzanien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu avec ses homologues tchadien, égyptien et tanzanien en marge de la 28e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) qui s'est tenue à Addis-Abeba (Ethiopie), indiquait jeudi un communiqué de son département ministériel. M. Lamamra a eu un entretien avec le ministre des Affaires étrangères du Tchad, Moussa Faki Mahamat, au cours duquel il a salué "le mandat positif en qualité de membre non permanent que vient d'accomplir le Tchad au Conseil de sécurité des Nations unies et son rôle dans la promotion et la défense des positions africaines au sein de cet organe", relève la même source. "Les deux ministres ont également passé en revue la situation au Sahel et le rôle des pays du voisinage de la Libye dans le soutien du processus politique en cours dans ce pays frère", ajoute le communiqué. M. Lamamra et son homologue tchadien, dont les pays assument la présidence de l'UA pour l'exercice 2016, ont également procédé à "une lecture approfondie des principales questions inscrites à l'ordre du jour du Sommet notamment la lutte contre le terrorisme". Avec son homologue égyptien, Sameh Shoukry, le chef de la diplomatie algérienne a "principalement évoqué les derniers développements intervenus sur la scène libyenne, en perspective de la tenue, le 28 janvier 2016, d'une réunion ministérielle du Groupe international de contact pour la Libye". Les deux ministres ont réitéré à ce titre "l'engagement des deux pays à poursuivre leurs efforts en soutien au Représentant spécial des Nations unies pour la Libye". La rencontre de M. Lamamra avec son homologue tanzanien, Augustine Mahiga, a été l'occasion pour les chefs de la diplomatie des deux pays de se pencher sur les dossiers inhérents à la coopération bilatérale à la lumière des conclusions de la visite d'Etat à Alger, du président tanzanien en 2015. Le ministre d'Etat a, par ailleurs, rencontré la sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Pologne, Joanna Wroncka ainsi que le ministre pour l'Afrique du Royaume-Uni, James Duddridge. Les entretiens ont porté sur les perspectives de partenariat avec l'Union africaine dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 ainsi que sur les relations bilatérales de l'Algérie avec ces deux pays.

## M. Lamamra s'entretient à Addis Abeba avec le vice-ministre kazakh des AE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu jeudi à Addis-Abeba avec le vice-ministre des Affaires étrangères du Kazakhstan, Yerzhan Ashikbayev. L'entretien, tenu en marge des travaux de la Conférence ministérielle préparatoire au Sommet de l'Union africaine (UA), prévu aujourd'hui et dimanche dans la capitale éthiopienne, a permis d'aborder les relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et le Kazakhstan, ainsi que les voies et moyens de les promouvoir, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Les deux parties ont saisi, en outre, cette opportunité pour évoquer la coopération au sein de l'OCIL. Le chef de la diplomatie algérienne avait pris part également, en compagnie de la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma, à un dialogue intergénérationnel consacré aux problèmes et préoccupations des jeunes en Afrique.

## Participation du général-major Abdelghani Hamel au Forum international de la cybersécurité

Le Directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel a pris part, les 25 et 26 janvier à Lille (France) à la tête d'une importante délégation, au 8e Forum international de la cybersécurité, a indiqué mercredi un communiqué de la DGSN. La rencontre qui a vu la participation de plusieurs experts et spécialistes dans le domaine de la sécurité et de la lutte contre la cybercriminalité «a été une occasion pour échanger les expériences en matière de lutte contre toute forme de criminalité, notamment la cybercriminalité qui prend de graves ampleurs à travers le monde en raison du développement croissant d'Internet», a précisé la même source. Les travaux ont également porté sur l'examen des moyens de renforcement de la coopération entre les pays et l'échange d'expériences entre responsables des organes de la police et les différents secteurs concernés des pays participants qui œuvrent à l'unification de leurs efforts et à la mobilisation de leurs capacités scientifiques pour faire face à la cybercriminalité», a conclu le communiqué.

APS

## SOMMET DE L'UA: Abdelmalek Sellal représentera le président de la République

**Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a chargé le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, de le représenter à la 26e session ordinaire de l'Union africaine, prévue à Addis-Abeba, indique un communiqué des services du Premier ministre.**

"Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a chargé le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, de le représenter à la 26e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, prévue à Addis-Abeba (Ethiopie) les 30 et 31 janvier 2016", selon le communiqué.

Le sommet, qui viendra clôturer



la tenue de la 24e session du Forum des Chefs d'Etat et de gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et du 34e sommet du comité des Chefs d'Etat et de gouvernement du NEPAD, est placé sous le thème "2015, année africaine des droits de l'homme en accordant la primauté aux droits des femmes", précise le communiqué.

Le Premier ministre sera accompagné du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, M. Ramtane Lamamra, et du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, M. Abdelkader Messahel.

## L'Algérie réélue au Conseil de paix et de sécurité de l'UA

L'Algérie a été réélue en qualité de membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), avec une large majorité des votes exprimés, soit plus des deux tiers requis, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

«Le Conseil exécutif de l'UA a procédé jeudi au renouvellement de la composition du Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

Les élections qui se sont déroulées à bulletin secret ont permis de réélire l'Algérie en qualité de membre du Conseil avec une large majorité des votes exprimés, soit plus des deux tiers requis», a précisé la même source.

L'Algérie qui a siégé au Conseil de paix et de sécurité de 2013 à 2016 a été, ainsi, réélue pour un nouveau mandat, consacrant «son rôle pivot et sa contribution stratégique à la consolidation de la paix et de la stabilité dans le continent ainsi que son ap-



port considérable dans le renforcement de la capacité et de l'efficacité de l'UA dans la prise en charge des problèmes qui affectent la sécurité du continent», a ajouté la même source.

Le Conseil exécutif a, par ailleurs, entériné les candidatures algériennes à des postes importants dans le système multilatéral international.

Ainsi, les candidatures de MM. Ahmed Djoghlaf et Boualem Bouguetaifa, respectivement aux

postes de directeur exécutif du programme des Nations unies pour l'environnement et de juge au Tribunal international du droit de la mer, ont été entérinées, a relevé le communiqué.

Les soutiens que les candidatures de l'Algérie recueillent au sein de l'UA sont «une claire démonstration de la reconnaissance par les dirigeants africains des engagements qu'elle assume dans la promotion des causes de l'Afrique à

travers le Continent comme sur la scène internationale», a soutenu la même source.

Ces soutiens sont «autant la résultante des interactions constantes que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a développées avec ses homologues africains que de la présence continue de l'Algérie à travers le continent et de sa solidarité effective et agissante avec les peuples africains», a conclu la même source.

## L'Algérie élue vice-président du Forum des parlementaires arabes sur la population et le développement

L'Algérie a été élue mercredi à Amman (Jordanie), vice-président de l'Instance exécutive du forum des parlementaires arabes sur la population et le développement, où elle est représentée par Abdelmadjid Taghich, membre du Conseil de la nation.

Au terme des travaux de la 1ère réunion du forum qui avait duré deux jours à Amman, les pays arabes

et africains ont élu l'Algérie «à l'unanimité» pour les représenter au sein de l'Instance exécutive du forum récemment créé, au regard de son «expérience pionnière en matière de législation concernant les affaires liées à la population et au développement durable», a déclaré M. Taghich à l'APS.

L'Assemblée générale du forum a également élu le Sultanat d'Oman et l'Etat de Palestine pour représenter respectivement les pays du Golfe et pays arabe de l'Asie, en qualité de vice-présidents.

La rencontre a été marquée par l'adoption du statut du forum, élaboré avec la grande contribution de l'Algérie, selon les représentants du parlement algérien, ainsi que de «la feuille de route» du forum au court et moyen termes.